

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

MISSION LOCALE SARTHE ET LOIR



16/25



Nous tenons à remercier les Membres du Bureau ainsi que ceux du Conseil d'Administration qui permettent sur le territoire Sud Sarthe d'initier une réponse innovante dans la prise en charge des problématiques socio-économiques des publics de moins de 26 ans. Ainsi que l'Equipe Technique de la Mission Locale sans laquelle ces multiples axes de réponses ne pourraient être initiés.

Conseil d'administration

Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe :
Lydie PASTEAU, Françoise LEVRARD
Communauté de Communes du Pays Fléchois :
Michel LANGLOIS, Jean-Christophe PREVOST
Communauté de Communes du Canton de Pontvallain :
Sylvain FOURNIER, François BOUSSARD
Communauté de Communes Loué-Brûlon-Noyen :
Marie-Madeleine AUTRET, Monique LHOPITAL
Communauté de Communes Loir et Bercé :
Jacky VIRLOUVET, Claude ALLAIRE
Communauté de Communes Val du Loir :
François RONCIERE, Marie-France REYMOND
Communauté de Communes Aune et Loir :
Marie ALLARD, Michel DUVAL
Communauté de Communes du Bassin Ludois :
Béatrice LATOUCHE, Nathalie MARCHAND
Sous-Préfet La Flèche :
Jean-Michel PORCHER
Conseil Régional :
Christine GÜIBERT, Béatrice LATOUCHE
Unité Départementale DIRECCTE :
Jean-Michel BOUKOBZA, Anthony LONGUET
Dominique PAVION
Pôle Emploi :
Laurent UROZ

Education Nationale :
Dominique GELLY
Organisme de formations :
Philippe JAMINION, GRETA du Maine,
Jean-Michel TOURNELLE, AISP La Flèche
Missions Economiques :
Gaëtan DETAIS (La Flèche), Hubert LECUYER (Sablé),
Emmanuel FERRARO (Vaas)
Expert-Comptable :
Madame Pouyollon (Fiteco)
Commissaire aux comptes :
Bruno ELTGEN (SAGECOM)

2016

Bureau

2016

Lydie PASTEAU – Présidente
Michel LANGLOIS – Président délégué
Marie-Madeleine AUTRET – Secrétaire
Jacky VIRLOUVET – Trésorier
Jean-Christophe PREVOST
Dominique PAVION



Site de La Flèche 3 Rue Nicolas Appert 72200 La Flèche **Tél : 02.43.45.23.08**
Site de Château du Loir 2 Place Clemenceau 72500 Château du Loir **Tél : 02.43.79.24.87**
Site de Sablé sur Sarthe 1 Parc du Château 72300 Sablé sur Sarthe **Tél : 02.43.92.23.42**

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL P. 2-3



CARACTERISTIQUES TERRITORIALES P. 4-9



UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE P. 10-11



MAILLAGE TERRITORIAL ET PERMANENCES D'ACCUEIL P. 12



PUBLICS ACCOMPAGNÉS P. 13-21



LES RÉPONSES EMPLOI-FORMATION P. 22-23



LES ACTIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE L'EMPLOI P. 24



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉS P. 25-28



PAEJ P. 28



LES ACTIONS D'AIDE A L'INSERTION SOCIALE P. 29-31



DÉTAILS DES AIDES FINANCIÈRES
MOBILISÉES EN DIRECTON DES PUBLICS P. 32-33



AXES DE PROGRÈS POUR L'ANNÉE 2017 P. 33-34



ANNEXES FINANCIÈRES 2015 P. 35

REVUE DE PRESSE p 36

RAPPORT MORAL

En 2016, un travail de réflexion sur une meilleure organisation de la structure a été mené afin d'en améliorer l'efficacité et le dynamisme.

Cette démarche s'est concrétisée par la création de postes de Responsables d'Antenne, des renforcements d'accueil pour une meilleure prise en charge des publics afin de proposer à chaque Jeune des solutions et des réponses les plus appropriées en terme d'insertion.

Cette dynamique doit permettre à chaque usager d'acquérir un niveau de qualification minimum nécessaire à son devenir professionnel.

La Garantie Jeunes

Ce dispositif a été étendu à l'ensemble des trois sites permanents de la structure. L'équipe technique s'est vue consolidée par la mise en œuvre de binômes en charge de l'accompagnement. La démarche pédagogique a été renforcée par la création d'un poste de coordination, et celle d'un demi-poste administratif dédié.

Pour information, le déploiement de ce dispositif s'effectue toujours dans un cadre expérimental. Les premiers résultats relatifs aux évaluations sont très encourageants et renforcent notre idée de persister dans l'accompagnement et la prise en charge des publics fragilisés. Nous sommes conscients que ces résultats n'auraient pu être mobilisés sans une forte implication de l'équipe professionnelle.

Emplois d'avenir

Les Emplois d'avenir sont entrés en vigueur sous l'impulsion du gouvernement en novembre 2012. La Mission Locale est au cœur de la mise en œuvre de la démarche d'accompagnement inhérente à ce dispositif. L'année civile se caractérise par une forte augmentation du nombre de jeunes ayant bénéficié de cette mesure et par le renforcement des dispositifs d'accompagnement liés à la sortie des publics au terme de leurs contrats. Les orientations nationales définissent un taux de retour à l'emploi pérenne de 65% des bénéficiaires. Cette orientation illustre la mobilisation de l'équipe emploi afin de garantir l'atteinte des objectifs assignés.

Le Conseil en Evolution Professionnel (CEP)

Le Conseil en Evolution Professionnel (CEP) est un service gratuit dont tout salarié peut bénéficier. Il a pour vocation d'accompagner à l'élaboration et à la concrétisation des projets personnels d'évolution.

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Le Compte Personnel de Formation est une modalité d'accès à la formation créée par la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi, et à la démocratie sociale. Ce dernier a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun par la sécurisation du parcours professionnel. Ce dispositif a évolué en fin d'année civile pour se transformer en Compte Personnel d'Activité.

Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs Scolaires (PSAD)

Les partenaires sociaux ont décidé de reconduire en 2016 le programme d'accompagnement des jeunes décrocheurs, éloignés de l'emploi. La Mission Locale continue à s'impliquer dans ce dispositif en lien avec les autres partenaires locaux de la formation initiale publique ou privée, de l'orientation et de l'insertion des jeunes dans la recherche

de solutions appropriées aux problématiques de ces publics.

Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

La loi du 24 Novembre 2009 a défini « un droit individuel à l'orientation tout au long de sa vie ». Toute personne quel que soit son statut dispose du droit à être informé, conseillé, et accompagné en terme d'orientation professionnelle. La Mission Locale Sarthe et Loir, en appui avec les autres acteurs locaux est en charge de la coordination des actions initiées sur le territoire Sud Sarthe.

La Loi NOTRe

La loi NOTRe et les modifications liées à la réforme territoriale impactent le territoire géographique d'intervention. Il en résulte un nouveau découpage territorial qui précarise l'activité de l'association et qui impacte fortement l'organisation de cette dernière.

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

Nous vous informons de la disparition programmée du Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) au profit du Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie.

Comme vous pouvez le constater depuis maintenant 18 mois, l'ensemble des outils mis à disposition des équipes techniques ont été intégralement renouvelés. Ces nouvelles orientations nécessitent de repenser les modalités d'accompagnement et d'imaginer de nouvelles phases collectives permettant de répondre à la définition de ces différents cahiers des charges. La Mission Locale Sarthe et Loir s'organise afin de définir un nouveau virage (numérique) dans l'appréhension et l'accompagnement des publics.

Lydie Pasteau Présidente
Michel Langlois Président délégué

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Repérer, Accueillir, Informer et Orienter : en prenant en considération les spécificités et les besoins de chacun, en vue d'assurer une égalité d'accès aux droits, aux dispositifs d'aides et aux Services Publics.

Accompagner les parcours d'insertion : en construisant avec les bénéficiaires et en relation avec les différents acteurs locaux concernés, les étapes différenciées nécessaires à la réalisation et à la mise en œuvre de la réussite de leur projet d'insertion.

Agir pour l'accès à l'emploi : en appui avec les acteurs du monde économique, les employeurs et en concertation avec les membres du Service Public de l'Emploi, ainsi qu'avec les organismes locaux chargés de favoriser l'accès à l'emploi des publics accompagnés.

Observer le territoire et apporter une expertise : afin de proposer des réponses adaptées pour développer l'offre d'insertion sur l'évolution souhaitable et l'adaptabilité des prises en charge ainsi que des dispositifs.

Développer l'ingénierie de projet : pour favoriser l'innovation et la mise en œuvre de solutions adaptées à l'insertion sociale et professionnelle des publics accompagnés.

CARACTÉRISTIQUES TERRITORIALES



Le périmètre d'intervention de la Mission Locale Sarthe et Loir se compose de **103 communes** agrégées en **8 Communautés de Communes** et en deux pays :

● **Le Pays Vallée de la Sarthe** regroupant **61 communes**, réparties en **3 Communautés de Communes** (Sablé sur Sarthe, Loué-Brûlon-Noyen, Val de Sarthe) dont 2 sont adhérentes au projet de la structure. Sa superficie est de 1 104 km² pour une population totale de 74 466 habitants. **28%** de sa population à moins de 20 ans. La population active de ce territoire représentant **47.4%** de la population totale.

● **Le Pays Vallée du Loir** regroupant **65 communes**, réparties en **7 Communautés de Communes** (Pays Fléchois,

Canton de Pontvallain, Val du Loir, Aune et Loir, Loir et Bercé, Lucé, Bassin Ludois) donc **6** sont adhérentes au projet associatif. Sa superficie est de 1 449 km² pour une population totale de 80 400 habitants. Ce pays se caractérise par une population vieillissante où le nombre d'actifs est en très nette diminution. Ce territoire s'illustre par une population **16-25 ans en constante diminution depuis 7 ans**.

Nous observons une forte concentration de **TPE et TPME soit 87% du tissu économique** compris entre 1 et 7 salariés.

La population globale de ce territoire est de 124 445 habitants.



Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe :
17 communes pour 30 133 habitants



Communauté de communes du Pays Fléchois :
13 communes pour 26 391 habitants



Communauté de communes du Canton de Pontvallain :
9 communes pour 12 816 habitants



Communauté de communes Loir et Bercé :
12 communes pour 12 517 habitants



Communauté de communes LBN (Loué-Brûlon-Noyen) :
29 communes pour 18 704 habitants



Communauté de communes Aune et Loir :
6 communes pour 8 646 habitants



Communauté de communes du Bassin Ludois :
8 communes pour 8 259 habitants



Communauté de communes Val du Loir :
9 communes pour 6 979 habitants

Attention à compter du 1er octobre 2016 une commune nouvelle (Montval S/Loir) a vu le jour, celle-ci regroupe les communes de Château du Loir, Montabon et Vouvray.

STRUCTURATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Bassin Sabolien

1-Demandes d'Emploi Fin de Mois

(Source Pôle emploi Pays de la Loire)

	Situation au 31/12/16	Déc.2015/ Déc.2016	Poids
DEFM (Cat A)	2 089	-0.5%	
Dont jeunes de 25 ans	419	+ 3.7%	20.1%
Dont 50 ans et +	495	-0.4%	23.7%
Dont femmes	1 012	-0.8%	48.4%
Dont DELD	771	-1.9%	36.9%
Dont indemnisés	1 094	-3%	52.4%
Dont bénéficiaires du RSA	359		17.2%
DEFM (CAT B)	634	-2%	
DEFM (CAT C)	1 813	-1.4%	
DEFM TOTAL (ABC)	4 536		

2-Structuration des offres d'emploi enregistrées

(Source Pôle emploi Pays de la Loire)

(Cumul janvier 2016 à décembre 2016)

2234 offres d'emploi soit + 25.2%

- Dont offres durables : **1 086** (48.6%) soit + 33.3% (évaluation annuelle)
- Dont intérim : **838** (37.5%) soit + 15.4%
- Dont industrie : **620** (27.8%) soit + 57.4%
- Dont BTP : **64** (2.9%) soit + 48.8%
- Dont tertiaire : **1 541** (69%) soit 15.5%

3-Enquête Besoins en Main d'œuvre 2016 (BMO)

(Sources Pôle Emploi Pays de la Loire statistiques, études, évaluation)

	Sablé	Evolution/2015	Sarthe	Evolution/2015
Part d'établissements recruteurs	20.5%	↑	17.7%	↓
Projets de recrutements enregistrés	1 407	↑	12 222	↑
Part de difficultés de recrutement	40.7%	↑	32.4%	↓
Poids des projets saisonniers	38.6%	↓	38.2%	↓

Les secteurs qui recrutent	Difficultés de recrutement	Poids des projets saisonniers
⇒ IAA : 31%	⇒ Industrie : 77%	⇒ Autres industries : 60.1%
⇒ Autres industries : 20%	⇒ IAA : 55.9%	⇒ IAA : 58.3%
⇒ Services : 36%	⇒ Construction : 26.7%	⇒ Services : 21.2%
⇒ Commerce : 11%	⇒ Services : 19.3%	⇒ Commerce : 5.6%
⇒ Construction : 2%	⇒ Commerce : 1.7%	⇒ Construction : 0%

Bassin Fléchois et Castelorien

1-Demandes d'Emploi Fin de Mois

(Source Pôle emploi Pays de la Loire)

	Situation au 31/12/16	Déc.2015/ Déc.2016	Poids
DEFM (Cat A)	3 736	-8.1%	
Dont jeunes de moins de 25 ans	624	-14.2%	16.7%
Dont 50 ans et +	1 152	-1.7%	30.8%
Dont femmes	1 791	-6.2%	47.9%
Dont DELD	1 660	-8.8%	44.4%
Dont indemnisés	1 809	-12.7%	48.4%
Dont bénéficiaires du RSA	648		17.3%
DEFM (CAT B)	1 039	-3.2%	
DEFM (CAT C)	2 281	+7.6%	
DEFM TOTAL (ABC)	7 056	+2.8%	

2-Structuration des offres d'emploi enregistrées

(Source Pôle emploi Pays de la Loire)

(Cumul janvier 2016 à décembre 2016)

1 964 offres d'emploi soit + 17.4% (évolution annuelle)

Dont offres durables : **778** (39.6%) soit + 11.6% (évolution annuelle)

Dont intérim : **278** (14.2%) soit + 6.9% (évolution annuelle)

Dont industrie : **236** (12%) soit + 14% (évolution annuelle)

Dont BTP : **75** (3.8%) soit + 11.9% (évolution annuelle)

Dont tertiaire : **1 305** (66.4%) soit + 15.7% (évolution annuelle)

3-Enquête Besoins en Main d'œuvre 2016 (BMO)

(Sources Pôle Emploi Pays de la Loire statistiques, études, évaluation)

	Sablé	Evolution/2015	Sarthe	Evolution/2015
Part d'établissements recruteurs	18.6%	↑	17.7%	↓
Projets de recrutements enregistrés	2 287	↑	12 222	↑
Part de difficultés de recrutement	21.6%	↓	32.4%	↓
Poids des projets saisonniers	68.7%	↓	38.2%	↓

Les secteurs qui recrutent	Difficultés de recrutement	Poids des projets saisonniers
⇒ IAA : 60%	⇒ Industrie : 27,9%	⇒ Autres industries : 21,8%
⇒ Autres industries : 6%	⇒ IAA : 17,6%	⇒ IAA : 93,8%
⇒ Services : 27%	⇒ Construction : 41,8%	⇒ Services : 32,6%
⇒ Commerce : 5%	⇒ Services : 28,3%	⇒ Commerce : 42,4%
⇒ Construction : 2%	⇒ Commerce : 19,4%	⇒ Construction : 9,2%

Caractéristiques territoriales Pays de Loire

(Sources : Baromètre DIRECCTE Pays de la Loire / I-Milo)

Nombre de jeunes actifs 16-25 ans non occupés : **52 913**

Nombre de jeunes actifs 16-25 ans sans diplôme et non occupés : **15 377**

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de moins de 26 ans :

Nombre de jeunes DEFM (Catégorie A) : **32 289** (-13.1%)

Nombre de jeunes DEFM (Catégorie A) sans qualification : **8 560** (-13.8%)

Jeunes NEET : **84%** (Poids des publics en 1er accueil)

Jeunes en demande d'insertion sur le territoire : **32 175** (JDI)

Caractéristiques territoriales Département de la Sarthe

Nombre de jeunes actifs 16-25 ans non occupés : **9 243**

Nombre de jeunes actifs 16-25 ans sans diplôme et non occupés : **2 962**

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de moins de 26 ans :

Nombre de jeunes DEFM (Catégorie A) : **5 639** (-12%)

Nombre de jeunes DEFM (Catégorie A) sans qualification : **1 791** (- 11.5%)

Jeunes NEET : **86%** (Poids des publics en 1er accueil)

Jeunes en demande d'insertion sur le territoire : **6 375** (JDI)

Caractéristiques territoriales Mission Locale Sarthe et Loir

Nombre de jeunes actifs 16-25 ans non occupés : **1 857**

Nombre de jeunes actifs 16-25 ans sans diplôme et non occupés : **623**

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de moins de 26 ans :

Nombre de jeunes DEFM (Catégorie A) : **1 087** (-8.1%)

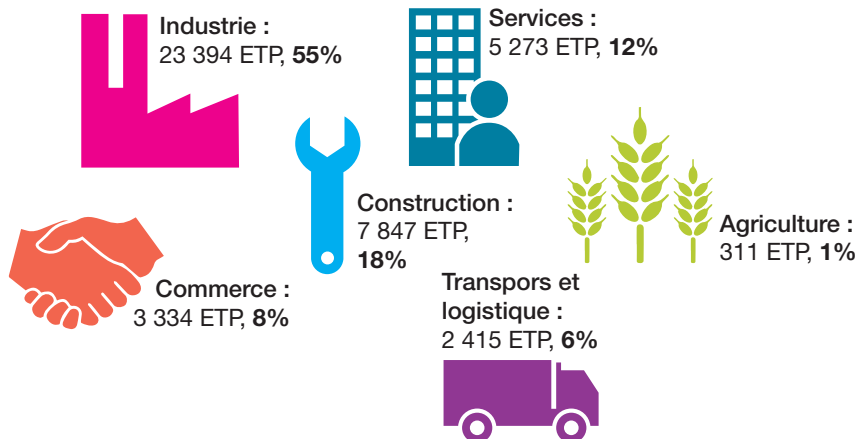
Nombre de jeunes DEFM (Catégorie A) sans qualification : **358** (-6.6%)

Jeunes NEET : **89%** (Poids des publics en 1er accueil)

Jeunes en demande d'insertion sur le territoire : **1 411** (JDI)

CARACTÉRISTIQUES DE L'INTÉRIM EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Volume de travail intérimaire par grand secteur utilisateur



ETP (Equivalent Temps Plein) Selon la DARES : Nombre d'ETP = Nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires / Nombre total de semaines d'une année (52)

Volume d'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

Ouvriers qualifiés : **45%**
 Ouvriers non qualifiés : **37%**
 Employés : **9%**
 Professions intermédiaires : **7%**
 Cadres : **2%**

Métiers les plus représentatifs en volume d'emploi

Ouvriers non qualifiés de la manutention, tri, emballage, expédition : **21%**
 Ouvriers non qualifiés des industries de transformation : **10%**
 Ouvriers qualifiés du bâtiment : **9%**
 Ouvriers qualifiés du travail des métaux : **5%**
 Ouvriers qualifiés de la mécanique, construction mécanique : **4%**
 Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots, élévateurs, caristes : **4%**
 Ouvriers qualifiés de la maintenance, entretien des équipements industriels : **3%**
 Ouvriers qualifiés de l'électricité et électronique : **3%**
 Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires, chimiques et dérivées : **3%**
 Employés des services comptables et administratifs : **3%**

Constats généraux

Avec un taux de chômage de **9% en 2015**, la région Pays de la Loire se situe en dessous de la moyenne nationale qui est de **10%** (Insee).

L'emploi intérimaire se concentre autour des **principaux pôles urbains** de la région. Les zones d'emploi de Nantes et Saint-Nazaire concentrent à elles seules près d'un tiers de l'emploi intérimaire. Il est également fortement présent sur les zones d'emploi de La Roche-sur-Yon, Cholet, Angers, ainsi que le pôle **Le Mans-Laval**.

D'après l'Insee **l'emploi salarié a progressé de 0,8% en 2015**, l'emploi intérimaire évolue de **16,5%** contre 9,4% au niveau national.

Hors intérim, l'emploi salarié dans **le tertiaire marchand augmente en 2015**, +1,2% (Insee). Par contre **l'emploi dans la construction et l'industrie** a une nouvelle fois diminué (respectivement, **-4,4%** et **-0,9%**), même si l'industrie, l'agroalimentaire (+0,3%) et la fabrication de matériel de transport (+1,3%) sont en croissance.

Une région industrielle marquée par le poids important de l'agroalimentaire.

L'industrie agroalimentaire se répartit sur l'ensemble du territoire régional avec un concentration autour de Nantes et sur un axe Cholet Les Herbiers - La Roche-sur-Yon. Elle a connu une évolution positive en terme d'emploi entre 2009 et 2014 de +2%.

L'industrie des viandes est le premier employeur de l'agroalimentaire (46% des salariés, devant les activités de boulangerie-pâtisserie-pâtes et l'industrie laitière.

La fabrication de produits métalliques et de matériel de transport.

La fabrication de produits métalliques et la fabrication de matériels de transport sont deux activités spécifiques de la région qui recourent de façon importante à l'intérim.

Le poids de la construction aéronautique et spatiale.

Plus de la moitié des emplois du secteur de la fabrication de matériel de transport sont dans la construction aéronautique et spatiale et sont liés à l'activité d'entreprises comme Airbus, Fabrications Mécaniques de l'Atlantique et DAHER qui se concentrent entre Saint-Nazaire et Montoir-de-Bretagne.

Des perspectives de chantiers et de grands travaux pouvant générer des besoins en emplois intérimaires.

- Angers compte un grand projet de réaménagement de son centre-ville ;
- Le pôle Nantes-Saint-Nazaire a planifié de nombreux projets de construction et d'aménagements, compte tenu de sa croissance démographique continue depuis une quinzaine d'années, le contrat de plan Etat-Région prévoit de soutenir des travaux d'aménagement du port de Nantes-Saint-Nazaire ;
- La poursuite des travaux liés à la LGV et notamment les travaux d'aménagement de la gare de Nantes.

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Cette proposition de service a fait l'objet d'un accompagnement au titre du DLA.
Il émane de ce travail la nouvelle organisation qui vous est présentée ci-dessous :

Franck CONSTANTIN
Directeur

EQUIPE ADMINISTRATIVE

Sarah GAUTUN
Assistante de direction

ANTENNE DE SABLÉ-SUR-SARTHE

Maryline BERGEOT
Assistante de Direction,
Chargée d'Accueil

ANTENNE DE LA FLÈCHE

Mélanie SAPIENCE
Chargée d'Accueil

Solène DESILES
Chargée d'Accueil

ANTENNE DE CHÂTEAU-DU-LOIR

Jocelyne SINIGAGLIA
Chargée d'Accueil
et d'Animation

EQUIPE TECHNIQUE

Sophie JOUBERT
Psychologue, PAEJ

Pascale COUTARD
Chargée de projets
volet santé

Cindy VERDIER
Responsable du volet social

Sophie JOUBERT
Psychologue, PAEJ

Pascale COUTARD
Chargée de projets
volet santé

Cindy VERDIER
Responsable du volet social

Christophe HOYAU
Responsable
de Secteur Emploi

Coralie GRIMAUD
CIP, Chargée de relations
entreprises

Sarah DESHAYES
CIP, Chargée de relations
entreprises

Nicolas MARTIN
CIP, Chargé de relations
entreprises

Céline GOUFFIER
Coordinatrice GJ

Dany BOUETE, CIP GJ

Lydia HUCHEDE, CIP GJ

Isabelle JUAN, CIP GJ

Vincent DUMAS, CIP GJ

Laëtitia CAUDEN, CIP GJ

Marine LARDEAU, CIP GJ

Nadège LORIOT
Chargée de Projets
Formation/I-milo/PPAE

Nadège LORIOT
Chargée de Projets
Formation/I-milo/PPAE

Nadège LORIOT
Chargée de Projets
Formation/I-milo/PPAE

Eric BAUDOUIN
CIP Loué, Noyen, Sablé

Vanessa LUDOVIC
CIP Brûlon, Sablé

Richard ABLANCOURT
CIP Sablé / QPV

Coralie GRIMAUD
CIP Sablé

Tiphaine GIRARD
CIP, Cérans-Foulletourte,
La Flèche

Laurence DAUDET
CIP Pontvallain, Le Lude,
La Flèche

Sarah DESHAYES
CIP La Flèche

Pascale COUTARD
CIP La Flèche

Nicolas MARTIN
CIP Château du Loir, Mayet

Mélanie LOISEUR
CIP Aubigné-Racan,
La Chartre/le Loir,
Château du Loir

Ce travail s'est accompli avec l'appui du cabinet OPUS 3 (Michel DE SAHB) afin de travailler sur l'efficience décisionnelle et opérationnelle de l'organisation.

Axes décisionnels et opérationnels

Franck CONSTANTIN

Directeur

Coordination Administrative et Comptable
Convention Pluriannuelle d'Objectifs Etat/Région
Suivi des Conventions :
Conseil Départemental, Pôle Emploi, ARS, CAF...
Service Public Régional de l'Orientation
Gestion des Ressources Humaines

Sarah GAUTUN

Secrétariat de Direction

Responsable Administrative
Coordination Administrative des 3 sites
Secrétariat du Fonds d'Aides aux Jeunes
Entretiens annuels d'évaluation

Céline GOUFFIER

Responsable d'Antenne
Sablé s/ Sarthe
Coordinatrice Dispositif
Garantie Jeunes
Coordination Santé
(CARSAT)
Référénte Culture
et Citoyenneté
Politique de la Ville
Entretiens annuels
d'évaluation

Nadège LORIOT

Responsable d'Antenne
La Flèche

Référénte Conseil
Régional / Formations
Référénte PSAD
Référénte Cotraitance
Pôle Emploi
Référénte Charte
de saisie I-Milo
Cogestion du Fonds
d'Aides aux Jeunes
Référénte Formation
et Professionnalisation
du Personnel
Entretiens annuels
d'évaluation

Christophe HOYAU

Responsable d'Antenne
Montval s/Loir

Coordination
des réponses Emploi
Prospection / relations
entreprises
(contrats aidés /
alternance / EA)
Référénte Parrainage
Coordination Cellules
Economiques
Référénte Informatique I-Milo
Achat, entretien,
maintenance, téléphonie...
Entretiens annuels
d'évaluation

L'accueil de la
Mission Locale Sarthe et Loir
s'effectue du lundi au vendredi,
de 9h00 à 17h00
(fermeture le Jeudi Après-midi)
sur tous les sites permanents :

Antenne de La Flèche

3 rue Nicolas Appert 72200 La Flèche
Tél : 02.43.45.23.08 – Fax : 02.43.45.85.95
lafleche@ml-sartheloir.fr

Antenne Sablé/Sarthe :

1 parc du Château – 72300 Sablé sur Sarthe
Tél : 02.43.92.23.42 – Fax : 02.43.92.70.79
sablesursarthe@ml-sartheloir.fr

Antenne de Château du Loir :

2 place Clemenceau – 72500 Château du Loir
à partir du 01 Septembre 2017 :
16 Rue du 11 Novembre - 72500 Montval S/Loir
châteauduloir@ml-sartheloir.fr
Tél : 02.43.79.24.87 - Fax : 02.43.79.26.49

MAILLAGE TERRITORIAL PERMANENCES D'ACCUEILS

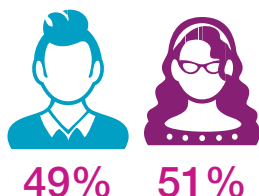
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Cérans-Foulletourte (Communauté de Communes) 02.85.29.12.17 sur RV Tiphaine GIRARD	Brûlon (Mairie) 02.43.95.60.28 sur RV Vanessa LUDOVIC	Cérans-Foulletourte (Communauté de Communes) 02.85.29.12.17 sur RV Tiphaine GIRARD	Brûlon (Mairie) 02.43.95.60.28 sur RV Vanessa LUDOVIC	Cérans-Foulletourte (Communauté de Communes) 02.85.29.12.17 sur RV Tiphaine GIRARD
	Loué (Accueil communal) 02.43.21.21.33 sur RV Eric BAUDOUIN	La Chartre/Loir (Centre social) 02.43.44.40.97 sur RV Mélanie LOISEUR	Aubigné Racan (Bibliothèque) 02.43.44.91.74 sur RV Mélanie LOISEUR	Mayet (Mairie) 02.43.46.60.11 sur RV Nicolas MARTIN	Le Lude Maison des services 28, Place Neuve 02.85.29.07.15 sur RV Laurence DAUDET
		Pontvallain (Mairie) 02.43.46.30.47 02.43.46.35.37 (de 13h30 à 15h30) sans RV Laurence DAUDET	Noyen (Mairie) 02.43.95.98.98 sur RV Eric BAUDOUIN		Loué (Accueil communal) 02.43.21.21.33 sur RV Eric BAUDOUIN
			Le Lude Maison des services 28, Place Neuve 02.85.29.07.15 sur RV Laurence DAUDET		
Après-midi	Cérans-Foulletourte (Communauté de Communes) 02.85.29.12.17 sans RV Tiphaine GIRARD	Pontvallain (Mairie) 02.43.46.30.47 02.43.46.35.37 (de 13h30 à 15h30) sur RV Laurence DAUDET	Le Lude Maison des services 28, Place Neuve 02.85.29.07.15 sur RV Laurence DAUDET	Structure Fermée	La Chartre/Loir (Centre social) 02.43.44.40.97 sur RV Mélanie LOISEUR
	Loué (Accueil communal) 02.43.21.21.33 sur RV Eric BAUDOUIN				Loué (Accueil communal) 02.43.21.21.33 sur RV Eric BAUDOUIN La Flèche (Quartier des fleurs) 02.43.45.23.08 Sans RV Pascale COUTARD

PUBLICS ACCOMPAGNÉS

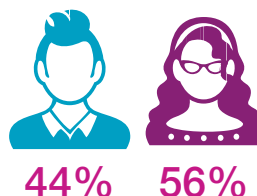
Les jeunes reçus en premier accueil (2016) :

739 jeunes (dont 52 issus des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville)

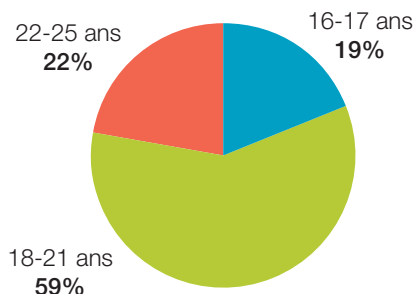
Répartition par genre



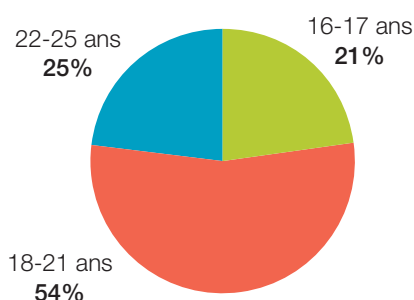
Dont répartition par genre QPV



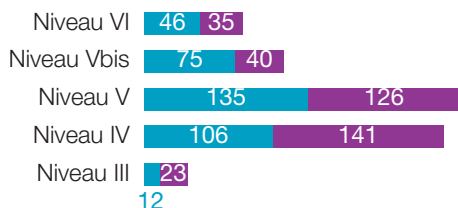
Répartition par tranche d'âge



Dont répartition par tranche d'âge QPV

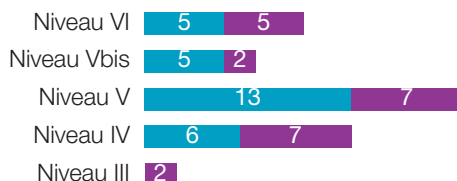


Répartition par niveau



739 jeunes

Dont répartition par niveau QPV



dont 52 jeunes QPV

Le nombre de jeunes **accueillis pour la première fois** au titre de l'année civile 2016 est de **739 jeunes**. Pour information, cette donnée reste stable par rapport à 2015 (735).

La répartition par genre reste des plus équilibrée.

Nous notons que la tranche d'âge des jeunes mineurs (**16-17 ans**) **continue d'évoluer** positivement. Ainsi sur un an, celle-ci progresse de 2 points (+12%). La part des 18-21 ans recule d'un point (-4.14%). Enfin la part des 22-25 ans recule également d'un point (-1%).

7% des publics ayant fait l'objet d'un premier accueil sont issus d'un **Quartier Prioritaire Politique de la Ville (QPV)**.

Typologie des niveaux de qualification :

Au titre des **739 jeunes** ayant fait l'objet d'un premier accueil :

- **11%** des publics justifient d'un niveau VI (8% en 2015)
- **15.5%** justifient d'un niveau Vbis (12% en 2015)
- **35%** justifient d'un niveau V (36% en 2015)
- **33.5%** justifient d'un niveau IV (38% en 2015)
- **5%** justifient d'un niveau III ou + (6% en 2015)

Au regard de ces éléments, nous observons une variation de **+ 35% des publics de niveau VI** et de **26% sur les publics de niveau V bis**. A contrario, **les publics de Niveau V** reculent de **2%** sur un an. Le niveau de qualification des publics de **niveau IV** régresse de plus de **11%** sur l'année civile. Il en est de même pour les **jeunes diplômés de Niveau III et +** qui régressent de **12.5 %**.

73.5% des publics reçus pour la première fois, justifient d'un niveau supérieur ou égal à un **niveau V** contre 80% en 2015.

40,5 % des publics faisant l'objet d'un premier accueil et titulaires d'un diplôme.

Données Régionales :

20 860 jeunes ont été accueillis pour la première fois par les 21 structures Région Pays de la Loire.

Cette donnée illustre une **diminution de près de 7% des publics reçus** par rapport à 2015 (22 554 jeunes).

55% des jeunes accueillis pour la première fois au sein du réseau des Missions Locales ont un **niveau de qualification équivalent à un niveau V et infra V**.

Au regard de ces éléments le réseau des Missions Locales Pays de la Loire **consolide son rôle d'accompagnement** des jeunes les moins qualifiés.

Niveau de qualification des publics ayant fait l'objet d'un premier accueil :

	Niveau VI	Niveau Vbis	Niveau V		Niveau IV		Niveau III	Total
			V	Diplômés	IV	Diplômés		
Femmes	35	40	126	82	141	40	23	365
Hommes	46	75	135	67	106	75	12	374
Total	81	115	261	149	247	115	35	739
	11%	15.5%	35,5%		33.5%		4.5%	

Niveau VI : sortie du premier cycle de l'enseignement secondaire (6ème, 5ème, 4ème) et des formations professionnelles en un an.

Niveau V bis : sortie de 3ème générale, de 4ème et de 3ème technologique et des classes du second cycle court (CAP-BEP avant l'année de terminale)

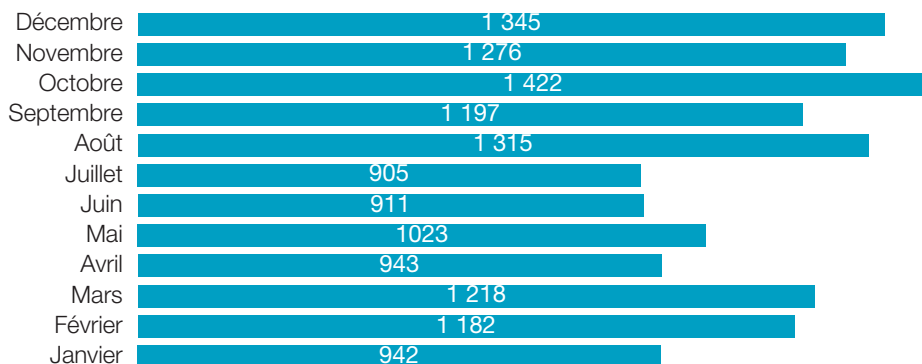
Niveau V : sortie de dernière année de CAP, BEP ou équivalent, avec ou sans diplôme. Abandon des études en seconde ou en première.

Niveau IV : sortie des classes de terminale de l'enseignement secondaire avec ou sans baccalauréat. Abandon des études supérieures sans diplôme.

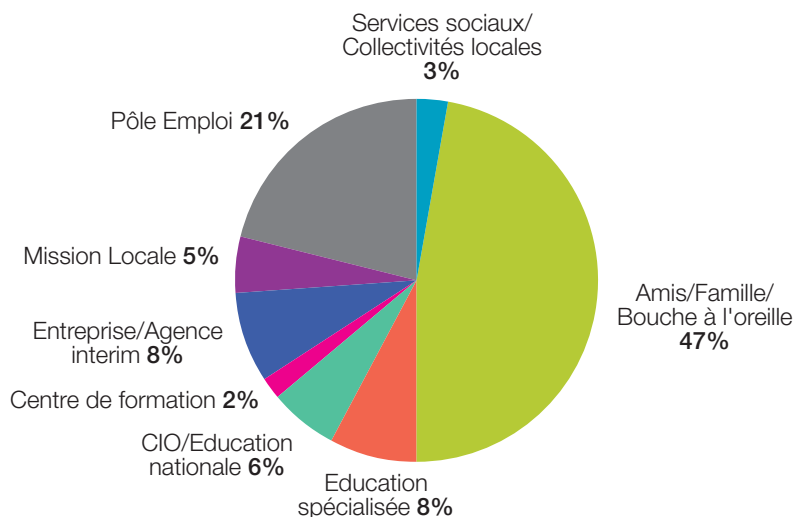
Niveau III : sortie avec un diplôme BAC+ 2ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...)

Niveau II et I : sortie avec un diplôme de niveau supérieur à Bac + 2 ans (licence, maîtrise, master, DES, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

Histogramme des premiers accueils



Origine des publics reçus en premier accueil



Les jeunes en suivi : 3 222 jeunes.

(Dont 113 issus des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville)

Répartition par genre



50%

50%

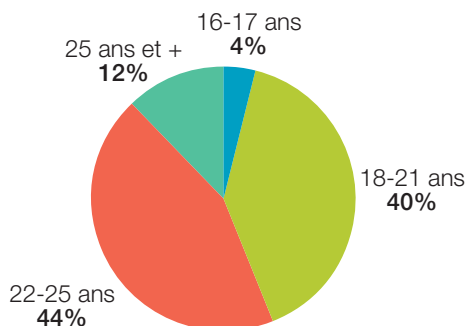
Dont Répartition par genre QPV



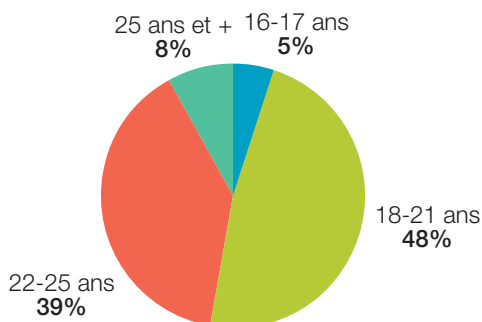
43%

57%

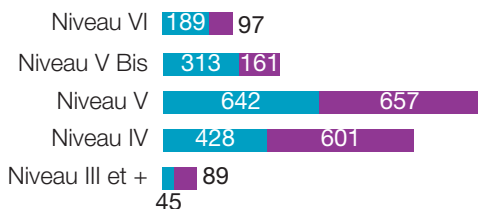
Répartition par tranche d'âge



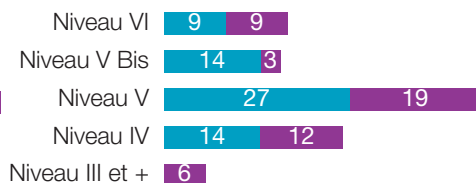
Dont répartition par tranche d'âge QPV



Répartition par niveau



Dont Répartition par Niveau QPV



La Mission locale Sarthe et Loir est intervenue auprès de **3222 jeunes**. Cette donnée progresse de **15%** sur un an et témoigne des **difficultés à trouver des solutions pérennes** tant sociales que professionnelles. (2 819 jeunes en 2015).

La proportion des jeunes **mineurs** reste stable à **4%** mais progresse de **14%** en volume. Les jeunes de **18 à 21 ans** représentent **40%** des jeunes ayant fait l'objet d'un contact dans l'année, contre 44% en 2015. Pour autant le volume de cette tranche d'âge progresse sur un an de **4%**.

Le nombre de jeunes en contact de **22 à 25 ans** reste **stable** d'une année sur l'autre à **44%**. Nous observons une progression de **14%** en volume de cette tranche d'âge.

Enfin la part des jeunes de **25 ans et +** progresse de **4 points** sur l'année civile et représente **12%** contre 8% en 2015. Nous observons également une progression de **72%** des jeunes de cette tranche d'âge.

3,5% des publics ayant fait l'objet d'un contact sont issus d'un **Quartier Prioritaire Politique de la Ville** (QPV).

L'accompagnement de ces **3 222 jeunes** a généré **46 358 événements** dont **12 129 entretiens individuels**.

Typologie des niveaux de qualification :

Concernant les 3222 jeunes, **76,4%** (soit 2461 jeunes) **justifient d'un niveau supérieur ou égal à V :**

- **9%** des publics justifient d'un **niveau VI** (8 % en 2015)
- **15%** des publics justifient d'un **niveau Vbis** (14,5 % en 2015)
- **40%** des publics justifient d'un **niveau V** (41% en 2015)
- **32%** des publics justifient d'un **niveau IV** (31,5 % en 2015)
- **4%** des publics justifient d'un **niveau III et +** (5 % en 2015)

Données Régionales :

Les conseillers Mission Locale ont réalisé **200 000 entretiens** en 2016 soit **une évolution de 2%** au regard de 2015. Plus globalement, ce sont près de **332 000 propositions** faites aux jeunes.

L'accès à l'**emploi**, l'accès à la **formation** et à la **vie sociale** concerne **80%** des propositions réalisées sur l'année civile.

En moyenne, ce sont plus de **6 propositions** qui sont initiées **par jeune**.

Niveau de qualification des publics ayant fait l'objet d'un suivi :

	Niveau VI	Niveau Vbis	Niveau V		Niveau IV		Niveau III	Total
			V	Diplômés	IV	Diplômés		
Femmes	97	161	657	458	601	467	89	1 604
Hommes	189	311	642	350	428	286	45	1 617
Total	286	474	1 299	806	1 029	753	134	3 222
	9%	15%	40%		32%		4%	

Niveau VI : sortie du premier cycle de l'enseignement secondaire (6ème, 5ème, 4ème) et des formations professionnelles en un an.

Niveau V bis : sortie de 3ème générale, de 4ème et de 3ème technologique et des classes du second cycle court (CAP-BEP avant l'année de terminale)

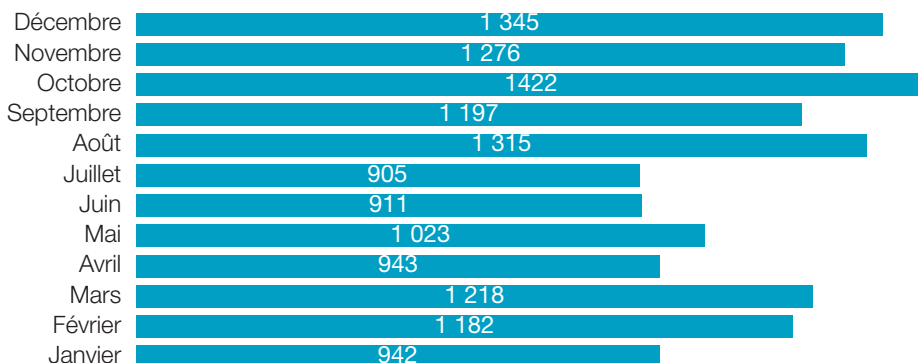
Niveau V : sortie de dernière année de CAP, BEP ou équivalent, avec ou sans diplôme. Abandon des études en seconde ou en première.

Niveau IV : sortie des classes de terminale de l'enseignement secondaire avec ou sans baccalauréat. Abandon des études supérieures sans diplôme.

Niveau III : sortie avec un diplôme BAC+ 2ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...)

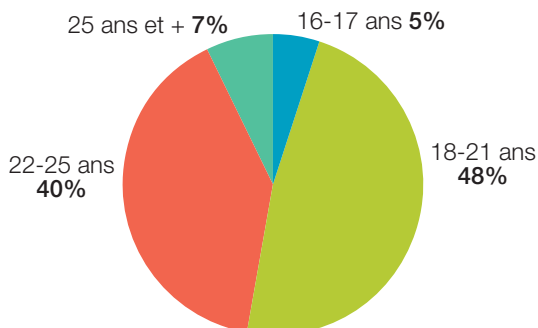
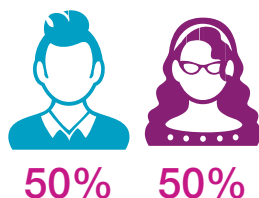
Niveau II et I : sortie avec un diplôme de niveau supérieur à Bac + 2 ans (licence, maîtrise, master, DES, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

Histogramme des suivis



Les jeunes ayant fait l'objet d'un accompagnement spécifique : (ANI, CIVIS, Garantie Jeune, PPAE ...) : 2 046 jeunes.

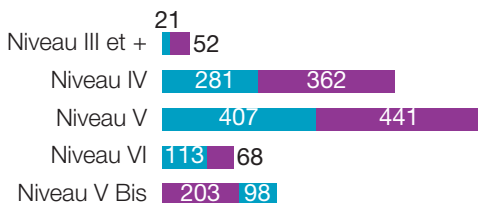
Répartition par genre



Entrées en Dispositifs

Dispositifs	Nouveaux	Cumul
CIVIS	188	522
PPAE	192	509
Garantie Jeunes	224	294
ANI	6	

Répartition par Niveau



CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS



Qualification :

● Sur **3 222 jeunes** ayant fait l'objet d'un accompagnement, **1 695** justifient à minima d'un diplôme de **Niveau V et +**. Cette donnée représente **53%** des publics identifiés au sein de la structure



Situation familiale :

● **91%** déclarent être célibataires
 ● **9%** déclarent vivre en couple
 ● **286** jeunes déclarent avoir au moins 1 enfant soit **9%** des publics en contact.



Mobilité :

● **49%** des publics déclarent disposer d'un permis B
 ● **56%** déclarent être autonomes avec un moyen de locomotion
 ● **25%** des publics ne disposent d'aucun moyen de locomotion
 ● **20%** déclarent être dépendants des transports en commun.



Santé :

● **97%** des publics déclarent bénéficier d'une couverture maladie



Logement :

● **63%** des publics ayant bénéficié d'un contact déclarent vivre chez leurs parents ou la famille.
 ● **30%** déclarent être en logement autonome
 ● **7%** soit **233** jeunes déclarent être en situation de précarité face à cette thématique.



● **113** jeunes font l'objet d'un accompagnement relevant de la prise en charge liée au handicap.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays vallée de la Sarthe

Cdc LBN (Loué-Brûlon-Noyen)

- Premiers accueils : **74** (37 femmes et 37 hommes)
- Jeunes en suivi : **330** (178 femmes et 152 hommes)
- Contacts : **2 962** dont 1 017 entretiens
- Solutions emploi : **149**
- Solutions formation : **53**
- Contrats en alternance : **4**
- Immersions : **27**
- Retours en scolarité : /
- Propositions sociales : **197** soit **126** jeunes concernés



Cdc de Sablé-sur-Sarthe

- Premiers accueils : **216** (109 femmes et 107 hommes)
- Jeunes en suivi : **803** (418 femmes et 385 hommes)
- Contacts : **11 829** dont 4 063 entretiens
- Solutions emploi : **447**
- Solutions formation : **102**
- Contrats en alternance : **19**
- Immersions : **163**
- Retours en scolarité : **18**
- Propositions sociales : **590** soit **325** jeunes concernés



Pays vallée du Loir

Cdc du Pays fléchois

- Premiers accueils : **163** (75 femmes et 88 hommes)
- Jeunes en suivi : **708** (327 femmes et 381 hommes)
- Contacts : **12 592** dont 3 802 entretiens
- Solutions emploi : **698**
- Solutions formation : **151**
- Contrats en alternance : **18**
- Immersions : **231**
- Retours en scolarité : **11**
- Propositions sociales : **744** soit **405** jeunes concernés



Cdc du Canton Pontvallain

- Premiers accueils : **67** (33 femmes et 34 hommes)
- Jeunes en suivi : **314** (162 femmes et 152 hommes)
- Contacts : **4 330** dont 1 293 entretiens
- Solutions emploi : **290**
- Solutions formation : **61**
- Contrats en alternance : **17**
- Immersions : **83**
- Retours en scolarité : **6**
- Propositions sociales : **228** soit **125** jeunes concernés



Cdc du Bassin Ludois

- Premiers accueils : **51** (23 femmes et 28 hommes)
- Jeunes en suivi : **166** (73 femmes et 93 hommes)
- Contacts : **2 815** dont 987 entretiens
- Solutions emploi : **87**
- Solutions formation : **36**
- Contrats en alternance : **2**
- Immersions : **45**
- Retours en scolarité : **2**
- Propositions sociales : **225** soit **107** jeunes concernés



Cdc Aune et Loir

- Premiers accueils : **45** (21 femmes et 24 hommes)
- Jeunes en suivi : **236** (106 femmes et 130 hommes)
- Contacts : **2 164** dont 771 entretiens
- Solutions emploi : **151**
- Solutions formation : **32**
- Contrats en alternance : **5**
- Immersions : **31**
- Retour en scolarité : **/**
- Propositions sociales : **196** soit **96** jeunes concernés



Cdc Loir et Bercé

- Premiers accueils : **78** (40 femmes et 38 hommes)
- Jeunes en suivi : **403** (191 femmes et 212 hommes)
- Contacts : **5 812** dont 2 227 entretiens
- Solutions emploi : **236**
- Solutions formation : **58**
- Contrats en alternance : **9**
- Immersions : **105**
- Retours en scolarité : **4**
- Propositions sociales : **705** soit **283** jeunes concernés



Cdc Val du Loir

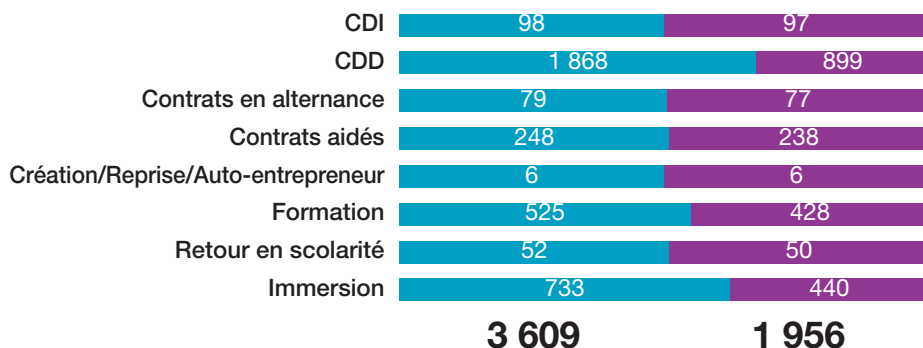
- Premiers accueils : **15** (7 femmes et 8 hommes)
- Jeunes en suivi : **161** (79 femmes et 82 hommes)
- Contacts : **1 535** dont 585 entretiens
- Solutions emploi : **97**
- Solutions formation : **16**
- Contrats en alternance : **4**
- Immersions : **31**
- Retour en scolarité : **1**
- Propositions sociales : **144** soit **59** jeunes concernés



LES RÉPONSES EMPLOI-FORMATION

61% des publics ayant bénéficié d'un contact se voient proposer à minima sur l'année civile une **réponse de type emploi et/ou formation**. Ce pourcentage s'élève à **95.5%** pour les jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement au titre des **dispositifs nationaux**.

3 609 solutions de type emploi et/ou formation ont été mobilisées en direction de **1 956 jeunes**



- **64%** des réponses concernent l'**emploi** + les **contrats en alternance**
- **16%** la **formation professionnelle** et le retour en **formation initiale**
- **20%** d'**immersions** professionnelles

L'accès à l'emploi

La Mission Locale Sarthe et Loir a mobilisé **2 299** solutions de type emploi, hors périodes d'immersion (**733**).

Nous enregistrons une progression sur une année civile de **49%**.

Ces réponses se répartissent de la manière suivante :

- 1% : CREATION/REPRISE/AUTO-ENTREPRENEUR
- 3% : CONTRATS EN ALTERNANCE
- 4% : CONTRATS A DUREE INDETERMINEE
- 11% : CONTRATS AIDES
- 81% : CONTRATS A DUREE DETERMINEE

Les contrats Aidés

Les solutions liées aux **contrats aidés** enregistrent une évolution de **18%** avec **248** contrats contre 210 en 2015.

- **53 CUI/CAE** dont 32 signés par la ML
- **12 CUI/CIE** dont 10 signés par la ML
- **160 Emplois d'avenir** dont 150 signés par la ML
- **23 CDDI** (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion)

L'alternance

Les solutions liées aux contrats en alternance enregistrent une augmentation de **36%** avec **79 contrats** contre 58 en 2015.

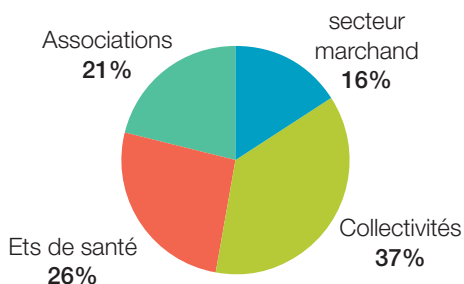
Les Emplois d'avenir

La Mission Locale s'est vue confier la mise en œuvre de **97 contrats Emplois d'Avenir**. Pour autant, l'association a réalisé **150 contractualisations** qui se répartissent comme suit :

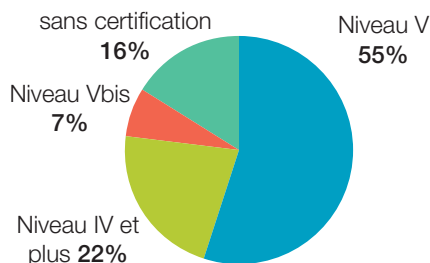
- **102 conventions initiales**
- **48 avenants de renouvellement**

La mise en œuvre des Emplois d'avenir repose sur le **Service Emploi** de la Mission Locale et les **Chargés de Relations Entreprises**.

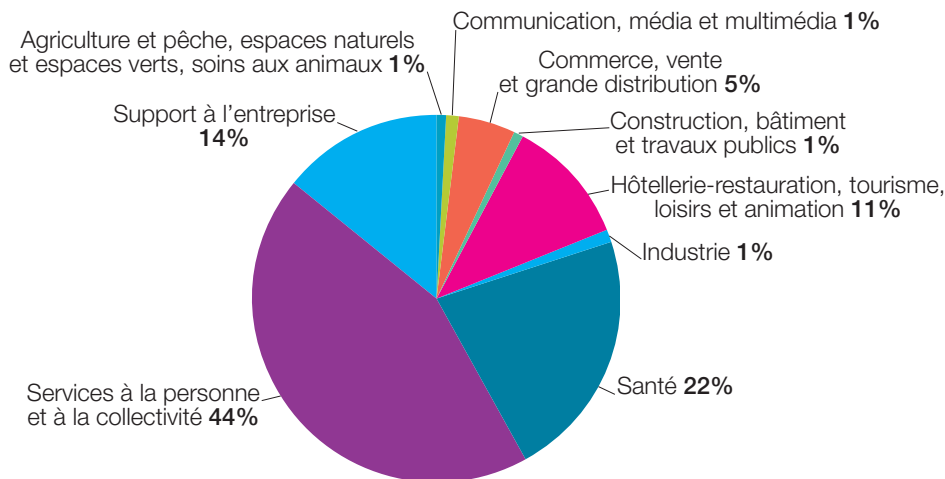
Répartition sectorielle des contrats



Répartition par niveau



Répartition par secteur



Parrainage

15 jeunes ont fait l'objet d'une prise en charge par l'intermédiaire de cet accompagnement spécifique. Ce sont majoritairement des jeunes diplômés en recherche d'une première expérience professionnelle significative.

Les périodes d'immersion en entreprise

Les **Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)** sont principalement utilisées pour permettre aux publics :

- De découvrir un métier ou un secteur d'activité
- De confirmer un projet professionnel
- D'initier une démarche de recrutement

733 conventions ont été **contractualisées** sur l'année civile et concernent **440 jeunes**. En 2015, 320 conventions ont été signées pour 243 jeunes concernés.

Accès à la formation

Le territoire Sud Sarthe a pu bénéficier de **20 actions de formations conventionnées** à la fois par le Conseil Régional et par Pôle Emploi. Ainsi sur ces 20 actions **2** sont des **PEO** et relèvent d'une prise en charge directe de Pôle Emploi. **322 Jeunes** ont bénéficié d'une formation financée ou cofinancée par le Conseil Régional Pays de la Loire.

106 jeunes ont bénéficié d'une action de formation **prise en charge par d'autres moyens de financement** (OPCA, Emplois d'Avenir...).

Détail des réponses formations

initiées sur le territoire :

12 actions JMO-JMP

8 actions JMQ

La répartition des entrées

par type de formation :

44.5% dispositif **JMO-JMP**

31% dispositif **JADCC**

23% dispositif **JMQ**

1% dispositif **AIF**

0.5% dispositif **JCJRE**

Les entrées en formation (Conseil Régional) représentent :

● Du 01 Juillet 2015 au 30 Juin 2016 : **441 entrées** sur un exercice complet (12 mois)

● Du 01 Juillet 2016 au 31 Décembre 2016 : **261 entrées**.

L'Offre de Formation Professionnelle Continue Régionale

La Mission Locale fait l'objet d'un **conventionnement** avec le Conseil Régional et participe ainsi à la remontée des besoins de formation. Elle contribue à **l'élaboration du diagnostic** territorial et participe, aux réunions des comités de concertation économique emploi formation organisées par le Conseil Régional. Ces comités de concertation sont des lieux d'échanges et de **co-construction** des différents programmes de formation de la région au regard des besoins de l'économie locale. La convention prévoit aussi la mise en oeuvre du suivi des actions de formation programmées sur le territoire.

Elle a pour **délégation**, d'assurer le suivi auprès des organismes de formations et de **s'assurer** de la conformité des actions pour lesquelles ils sont conventionnés. La Mission Locale, par l'intermédiaire du **conseiller référent** de l'action, participe aux phases de **positionnement**, de **bilans intermédiaires** et rédige le **bilan final**.

Elle a aussi pour mission d'anticiper le démarrage des actions conventionnées par la mobilisation des **publics cibles**.

Retour en formation initiale

La dynamique enclenchée, dans le cadre de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) permet à la Mission Locale de proposer des réponses facilitant l'accès aux dispositifs de formation du Conseil Régional (JMO-JMP, JMQ) ou à un retour en formation initiale.

50 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif dont **13 jeunes accompagnés au titre de la PSAD** ont pu réintégrer le **système de formation initiale**.

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Ateliers Techniques de Recherche d'Emploi (TRE)

Ateliers Techniques de Recherche d'Emploi : réalisés en fonction des demandes et des attentes formulées par le public. Au total, ce sont **935 jeunes** qui ont pu bénéficier d'un appui conseil relatif à la technique de recherche d'emploi : simulation d'entretien, CV, lettre de motivation, entretiens téléphoniques...

Les actions d'alternance

Trois actions ont été réalisées sur chacun des bassins d'emploi :

- Sablé sur Sarthe /20 avril 2016,
- Montval sur Loir /27 avril 2016
- La Flèche /11 mai 2016,

Ces actions ont mobilisé **48 jeunes** faisant l'objet d'un accompagnement au sein de la structure.

Forums de découverte des métiers

● **Forum Rencontres des Métiers et des Compétences / Montval sur Loir / du 21 au 25 Novembre 2016 : 15 jeunes** entre 16 et 25 ans.

● **Forum Emploi / Le Lude /Octobre : 7 jeunes** mobilisés.

● **Réalisation des forums Jobs d'Été et Emplois Saisonniers :**

=> Château du Loir /5 Mars 2016 soit **92 participants** dont **11 jeunes**.

=> OIZE /22 juin 2016 : **13 jeunes**.

● **Visites d'entreprises :**

23 visites réparties sur le territoire d'intervention de la Mission Locale ont permis de mobiliser **214 participants**.

Entreprises partenaires :

- LDC
- ARO
- AMADA
- LECLERC Drive
- TAVANO
- SREM
- Mie Câline...

Au total, **2 027 jeunes** ont été concernés par ces différentes actions qui comme explicité ci-dessus se sont réalisées pour la plupart d'entre elles sous forme d'ateliers. Nous notons une évolution conséquente du nombre de jeunes ayant pu bénéficier d'une mise en situation professionnelle ainsi que des réponses initiées au titre des contrats aidés mais également au titre de l'alternance où **79 contrats** ont pu être signés dans le courant de l'année civile.

23 visites d'entreprises ont été réalisées sur la même période et les jeunes mobilisés au titre des ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi évoluent de plus de **12%** sur un an concernant **935 personnes**.

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉS

Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

188 contrats.

- Dont : **107 jeunes femmes** pour **71 jeunes hommes**.
- Dont : **13 jeunes** issus des **Quartiers Prioritaires politique de la Ville**.
- Dont : **124 jeunes** ayant un niveau de qualification V ou infra, soit 66% de la réa-lisation globale

Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) / Accord Cadre

Ce dispositif d'**accompagnement** renforcé, d'une durée maximale de **30 mois**, se caractérise par une relation construite avec l'appui d'un **conseiller référent**. Ainsi, sur prescription de **Pôle Emploi**, la Mission Locale accompagne des demandeurs d'emploi dont les conditions d'insertion professionnelle sont régies par la résolution de **difficultés d'ordre social**.

Volumétrie de la convention : **297**

Nombre de bénéficiaires orientés : **192**

Nombre de jeunes en accompagnement : **221**

Plateforme de Suivi et d'Appui des Décrocheurs Scolaires (PSAD)

239 dossiers ont été traités en groupe technique.

160 jeunes décrocheurs ont été orientés par la PSAD vers un suivi Mission Locale, parmi ceux-ci, **13 jeunes** ont réintégré le système de **formation initiale** et **136** ont bénéficié d'un accompagnement dans le champ de l'**insertion sociale et professionnelle**.

44.5% ont bénéficié d'une solution de type **emploi et/ou formation**.

18.3% ont bénéficié d'une contractualisation au titre du **CIVIS**.

14% se sont engagés dans un accompa-

gnement **Garantie jeunes**.

3.6% ont démarré un **service civique**,

Garantie Jeunes

La **Garantie Jeunes** est un droit ouvert qui s'adresse à des jeunes de **16 à 25 ans révolus**, pas ou peu diplômés, en situation de précarité sociale et financière et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (**NEET**).

L'entrée dans le dispositif implique une **démarche volontariste entre le jeune et la Mission Locale**. Les engagements respectifs font l'objet d'un contrat conclu pour une **durée maximale d'un an**, renouvelable 6 mois maximum au cas par cas.

L'**objectif** de cette mesure est d'accompagner les jeunes vers l'**autonomie par l'emploi** avec une garantie de ressources sous forme d'une allocation forfaitaire mensuelle qui permet de sécuriser le parcours au quotidien (transports, logement...).

La **Garantie jeunes** propose de **recréer un lien social** grâce à une dynamique collective et d'acter une démarche personnalisée fondée sur « **l'emploi d'abord** » avec la mise en œuvre d'**expériences professionnelles multiples** et sous toutes leurs formes : stages, emplois aidés, formations, immersions, parrainages...

Le rythme et la forme de l'accompagnement **s'adaptent** à la situation et à l'**évolution du jeune** dans son parcours d'insertion, selon une **logique collective**, mise en œuvre par un fonctionnement en « **cohortes** » et une logique d'**accompagnement personnalisé** concourant à construire un **parcours dynamique**.

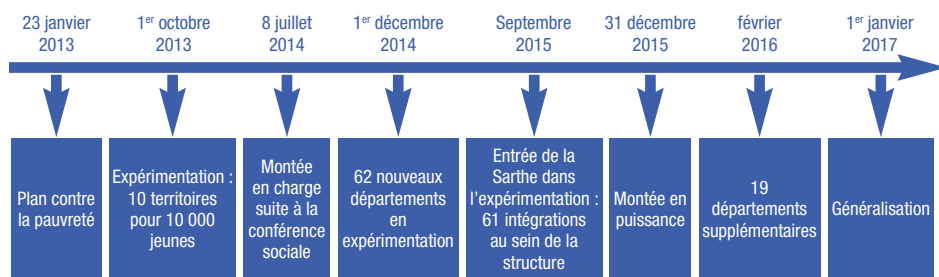
C'est donc une réelle mise en **action** du jeune qui lui permet de se **connecter** à la réalité des **situations de travail** et le familiarise avec **les règles de la vie en entreprise**.

La démarche s'appuie sur l'**identification** et la **valorisation** des **points forts** et des **compétences** du jeune **acquises** au cours des différents ateliers et actions y compris non professionnels (citoyenneté, sport, culture...) et **transférables** aux situations professionnelles.

La mise en œuvre de la Garantie jeunes repose sur des **partenariats locaux indispensables**.

Elle s'inscrit dans un **projet de territoire au service de l'emploi des jeunes**, impliquant les acteurs locaux de l'insertion, de la santé, du logement, de la jeunesse, de la formation et les collectivités territoriales.

Schéma de déploiement du dispositif jusqu'à sa phase de généralisation :

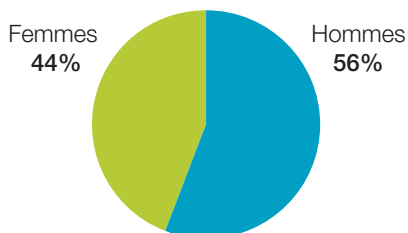


La Garantie Jeunes en chiffre :

En 2016, 224 jeunes ont intégré ce dispositif pour un objectif initial de 210. Ce dispositif est déployé sur les trois sites permanents de la Mission Locale, Sablé, La Flèche, Château du Loir (Montval sur Loir).

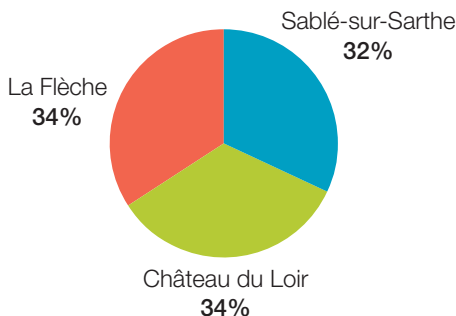
Répartition par sexe :

126 jeunes hommes et 98 jeunes femmes



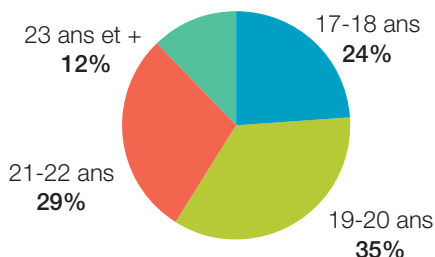
Répartition par site :

- 71 jeunes sur le site de Sablé sur Sarthe
- 76 sur le site de Château du Loir
- 77 sur le site de la Flèche



Répartition par âge :

55 jeunes de 17/18 ans
79 jeunes de 19/20 ans
64 jeunes de 21/22 ans
26 jeunes de 23 ans et plus

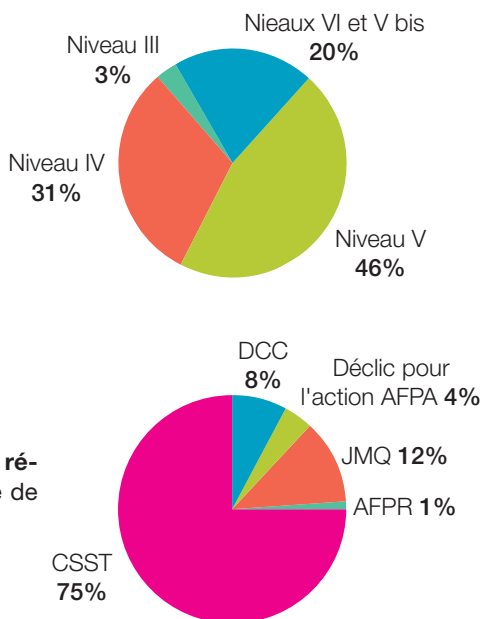


Accès à la formation

57.5% des jeunes ont pu bénéficier d'une **réponse formation** sur le premier semestre de l'année 2016.

Répartition par niveau de qualification :

45 jeunes de **niveaux VI et V bis**
103 jeunes de **niveau V**
70 jeunes de **niveau IV**
6 jeunes de **niveau III**



Exemples de partenariats nécessaires à la mise en oeuvre et à la réalisation de ce dispositif :

Partenaires santé

- **CPAM / IRSA / Santé Active** : Atelier « accès aux droits » et « présentation du bilan IRSA », atelier « santé active » présentation du lieu et de l'offre de service, animation autour de l'exposition santé en cours.
- **CARSAT** : Atelier autour de trois modules : « les représentations de la santé », « les droits » et « AMELI »
- **Centre de planification** : Ateliers « contraception, IVG, parentalité », projection et échanges autour du film « la brindille ».
- **CHS / Pôle Santé** : journée sans tabac.

Partenaires culture

- **Bibliothèque de Château du Loir.**
- **L'entracte**, scène conventionnée Sablé : Atelier « présentation de la programmation culturelle », ateliers inhérents au festival de musique baroque (initiation au chant et à la danse baroque, dîner avec les artistes et concert).
- **Culture du Coeur / Patrimoine et Légendes** : Ateliers / regroupements en vue de l'élaboration d'un film d'animation sur « les savoir-faire traditionnels ».
- **Pays d'Art et d'Histoire de la Vallée du Loir** : Semaine Patrimoine « le paysage qui nous entoure est-il naturel ? »

Partenaires sociaux

- **CIAS** de Sablé sur Sarthe : Ateliers « économies d'énergie ».

Partenaires citoyenneté

● **CISPD** : Temps de parole : Atelier d'approfondissement de la citoyenneté et échange avec les jeunes sur ce thème à l'aide du film "citoyens de demain" en collaboration avec Sophie Joubert, psychologue à la Mission locale.

● **PIJ** de la Flèche.

Partenaires économiques :

● Visites d'entreprises

Bricomarché Luceau, Weber Château du Loir, Scom Pontvallain, ARO, ARENA quincaillerie Villaines, ROYER Aubigné Racan, LECLERC DRIVE Château du Loir, ADINE Mayet, AMADA, la SERV Luceau, LDC Sablé, ALPHACAN, FPÉE, OUEST VDL, FULLTECH Villaines, SREM la Flèche, Garnifruit la Flèche, EARL Maillard Oizé, SAS Guillet Daumeray, PROXI Boissons la Flèche, les Vergers de Marigné de Bazouges sur le Loir

● **Ateliers présentation de l'INTERIM** : Morgan Services la Flèche et RANDSTAD la Suze.

● **Ateliers présentation des métiers / secteurs d'activités** : TAVANO, le Garde Manger, le Carroi, O2...

● **Simulations d'entretiens d'embauche** : Nicolas Mourier AP ET SI, Sébastien Du Bois Transport Duval, Stéphane Thourault DGS Mairie de Mayet, Mr Gaultier Happy Cash La Flèche, Mme Moiré Ambulance du Loir, Mr Godin Dominique Ville de La Flèche, Mme Laveau du Prytanée, Mr Boiziau maire de Oizé, Mr Pouplier (responsable site DEFI GROUP - industrie et logistique), Mme Leclou (responsable IDE PSSSL), Mr Tardivel (responsable Ambiances et styles Ruaudin), Mme Mousset (cache cache La Flèche), Adeline Boinnet de A21, Mairie de Bazouges.

Le Point d'Accueil Ecoute Jeunes

L'entretien et l'outil privilégié du Psychologue Clinicien au sein du PAEJ.

Le sujet peut y aborder des questions relatives à sa posture professionnelle, personnelle liée à un manque de confiance en soi, comme des questions plus profondes et intimes.

● Pour promouvoir l'importance de la parole du jeune qui se définit comme acteur de sa vie d'adulte, le psychologue doit aller vers lui en individuel ou en collectif. C'est ce que nous proposons également comme amorce dans des temps de présentation « du Paej » et de prise de parole collective sur les groupes Garantie Jeunes.

● Dans la démarche de suivi en individuel le psychologue relance en cas de rendez-vous non honoré, il peut aller au plus près du sujet en se déplaçant dans une permanence de proximité en vue d'accrocher un lien pour rendre le travail d'élaboration psychique possible pour un jeune.

De par son travail en lien avec les conseillers en insertion, le Psychologue « PAEJ » soutient la prise en compte subjective et unique du jeune dans le cadre global de ses questions existentielles.

En 2016, 113 jeunes ont pris contact avec le service PAEJ.

● **94** ont pris rendez-vous pour un entretien clinique ;

● **13** Jeunes ne sont pas venus au premier rendez-vous ;

● **81** ont honorés leurs rendez-vous.

● **20** ont été informés sur le PAEJ et ont participé à un temps de parole sur ces thèmes : Parole singulière et Citoyenneté :

A quoi ça sert de prendre la parole, et quelle fonction a la loi pour vivre ensemble ?

3 Groupes Garantie jeune Sablé/La Flèche et 1 groupe Citoyenneté en lien avec le CISPD à Sablé.

Au total 101 jeunes ont pu bénéficier de ce service en individuel ou en collectif.

LES ACTIONS D'AIDE À L'INSERTION SOCIALE

Ces actions collectives se déroulent sur l'ensemble du territoire de la Mission Locale Sarthe et Loir et ont pour objectif principal, d'apporter des réponses ou des solutions appropriées aux difficultés spécifiques (santé, mobilité, logement, gestion des ressources...) que les publics peuvent rencontrer au cours de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ces actions bénéficient, en grande partie, d'un financement du Conseil Départemental, de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Les actions santé

● **Hygiène de vie** : Permettre à chacun de lutter contre les maladies cardio-vasculaires, l'obésité à l'aide d'une bonne hygiène de vie. Permettre le bien-être physique et moral de chacun par l'hygiène corporelle et la mise en valeur de l'image de soi grâce à l'activité physique et sportive.

Nombre d'actions : 10

Nombre de participants : 114

● **Image professionnelle** : Permettre le bien-être physique et moral de chacun par l'hygiène corporelle et la mise en valeur de son image professionnelle. Cette action est complétée par l'animation d'un atelier « Connaissance et Estime de soi »

Nombre d'actions : 15

Nombre de participants : 172

● **Atelier Nutrition** : Développer l'autonomie des jeunes en matière d'éducation nutritionnelle (apprendre à faire une préparation de repas équilibré avec un budget de 30 € par semaine)

Nombre d'actions : 6

Nombre de participants : 32

● **Petit Déjeuner** : convier les jeunes accompagnés au sein de la Mission Locale à prendre un petit déjeuner équilibré et d'induire auprès de ce public une réflexion initiée au titre de l'équilibre alimentaire.

Nombre d'actions : 12

Nombre de participants : 151

● **Préparation de repas** : développer l'autonomie des publics en matière d'éducation nutritionnelle.

Nombre d'actions : 2

Nombre de participants : 8

Les actions Prévention Santé

Au regard des besoins identifiés chez les publics et de l'organisation d'actions de santé publique, 2 thématiques ont été retenues.

L'une dédiée à l'**addictologie** et au **tabagisme**, l'autre relative aux **grossesses non désirées**.

● **Journée sans tabac**

Nombre d'actions : 2

Nombre de participants : 50

● **Lutter contre les grossesses non désirées** et dédramatiser l'accès à l'IVG lors de la journée anniversaire de la loi VEIL.

● **Contraception / Parentalité**

Nombre d'actions : 6

Nombre de participants : 57

● **Journée mondiale de lutte contre le SIDA** : action du 1er décembre lutte contre le VIH

Nombre d'action : 1

Nombre de participants : 12

● **Prévention des violences intrafamiliales** : Sensibiliser les victimes aux violences intrafamiliales. Informer sur les différentes formes et situations de violences.

Nombre d'actions : 3

Nombre de participants : 28

Ces actions ont été au nombre de **58** ont mobilisé **632** jeunes dont :

● **16-17 ans** : 11 bénéficiaires

● **18-25 ans** : 617 bénéficiaires

● **26 ans et +** : 4 bénéficiaires

315 femmes et 317 hommes ont participé à cette programmation.

Les actions sociales (Logement et Vie quotidienne)

● **Prévenir le mal logement**

Les actions autour de thématique logement doivent permettre d'informer le public accompagné au sein de la Mission Locale sur les conditions d'accès en logement autonome. L'objectif fixé est de permettre aux publics de mieux appréhender l'information, de mieux visualiser les aides possibles ainsi que les engagements réciproques entre bailleur et locataire.

● **Prévenir les situations de surendettement**

L'objectif est d'aider les publics à anticiper en les mettant en situation d'évaluation de leurs dépenses au regard de leurs ressources. Cette action permet d'éviter toute nouvelle situation de surendettement dû notamment à l'utilisation ou au recours facile du crédit à la consommation.

● « Réaliser des courses pour une semaine avec 30€ » : **183 participants**

● « Visite d'un habitat jeune » et « visite du panier sabolien » : **20 participants**

● « Déclaration de revenus » : **33 participants**

● « Accompagnement individuel » (sous forme d'entretiens) vers l'accès au logement autonome. : **55 jeunes**

Nombre de participants : 291

L'accompagnement Social FAJ

L'accompagnement Social du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est destiné aux publics pour lesquels l'insertion professionnelle ne peut se faire facilement ou rapidement, en raison de difficultés personnelles ou sociales (logement, santé, famille, gestion financière...)

● **Les domaines d'intervention de l'accompagnement social :**

- Le soutien aux démarches administratives

- Le logement (recherche, les aides possibles, la gestion du budget) en coordination avec le dispositif du Fonds Solidarité Logement

- Les actions en faveur de l'emploi en lien avec les organismes et structures compétentes

- L'action en faveur de la resocialisation, la santé (accès à une couverture sociale...).

● **La mise en oeuvre** est effectuée par la **Mission Locale** et conventionnée par le **Conseil Départemental**. Les modalités de réalisation de la mesure sont définies par convention. Pour effectuer cet accompagnement social, la Mission Locale dispose d'une **conseillère en Economie Sociale et Familiale**. Elle reçoit les jeunes à la Mission Locale, effectue des **visites à domicile**, met en oeuvre les relais et engage les démarches nécessaires à la réalisation de l'action.

● **La mesure d'accompagnement social** est proposée au jeune par son conseiller référent, puis soumise, pour avis, au **comité d'examen des aides individuelles**. Le comité d'examen des aides individuelles, peut également prescrire un accompagnement social.

● **Les modalités d'articulation** : dès l'attribution de la mesure d'accompagnement social, une rencontre est instituée entre le jeune, son conseiller référent et la conseillère en Economie Sociale et Familiale. Des contacts réguliers sont mis en place avec le conseiller référent en cours

de l'accompagnement et un entretien bilan a lieu à la fin de la mesure. Le renouvellement de la mesure peut être demandé si la situation du jeune le justifie et après concertation avec le conseiller référent.

- La mesure d'accompagnement social fait l'objet d'une contractualisation entre le bénéficiaire et la Mission Locale.

- La mesure d'accompagnement social comprend :

- * **La phase de préparation** à l'accompagnement social pour permettre au jeune d'adhérer au projet d'accompagnement. La durée est d'un mois, sauf avis contraire de la commission d'examen des aides individuelles.

- * **La phase d'accompagnement** social de 2 à 3 mois avec possibilité de renouvellement, si nécessaire. La durée initiale ainsi que la durée du renouvellement sont fixées après décision de la commission d'examen des aides individuelles.

Les modalités de financement et le nombre de mesures sont précisés, chaque année, par convention.

Au titre de l'année 2016, 110 mesures ont été réalisées pour 40 jeunes concernés contre 111 mesures et 34 jeunes concernés en 2015.

La mobilité

Favoriser la mobilité des publics tant sur le plan géographique que psychologique. Il s'agit d'accompagner ces bénéficiaires vers l'utilisation des transports en commun en visitant différentes structures d'hébergement temporaire ainsi qu'une entreprise située en milieu rural.

- Partenariat ENEDIS : Favoriser la mobilité des publics par un accompagnement financier à la réalisation du permis citoyen. (Communauté de communes du Pays Fléchois) : **10 jeunes**

- Visite Espace Santé Active au Mans : **8 jeunes**

- Visite FJT Le Relais au Mans + CAR-

SAT : 11 jeunes

- Visite AFPA Le Mans + CARSAT : **14 jeunes**

- Visite CARSAT Le Mans : **31 jeunes**

- Action Mobilité : **21 jeunes**

- Visites EPIDE Alençon : **8 jeunes**

- Visite Exploitation Arboricole : **8 jeunes**

- Semaine du Patrimoine : **9 jeunes**

- Location de scooter : **90** contrats de locations pour **32** bénéficiaires

Nombre d'actions : 9

Nombre de participants : 142

Citoyenneté et Culture

- Patrimoines et Légendes : Réalisation d'un film d'animation sur les savoir-faire traditionnels : **131 jeunes**

- Pays Vallée du Loir : Appropriation du patrimoine par les jeunes « le paysage qui nous entoure est-il naturel ? » : **8 jeunes**

- Le CARROI – La Flèche : Présentation de la saison culturelle : **34 jeunes**

- L'Entracte – Scène conventionnée de Sablé : présentation de la saison culturelle + participation au festival de musique baroque : **14 jeunes**

- Bibliothèque de Château du Loir : **39 jeunes**

- CISPDP Sablé « temps de parole » : action citoyenne autour du film « citoyens de demain » avec un animateur CISPDP et Sophie JOUBERT, psychologue à la Mission Locale : **7 jeunes**

- Visite d'exposition théâtre de la Halle au Blé : **16 jeunes**

- Visite du PIJ de La Flèche : **10 jeunes**

- Citoyenneté / CISPDP Sablé Exposition : **10 jeunes**

- Le panier Sabolien : présentation de l'association et retour sur la collecte de denrées alimentaires : **11 jeunes**

Nombre d'actions : 10

Nombre de participants : 280 jeunes

DÉTAILS DES AIDES FINANCIÈRES MOBILISÉES EN DIRECTION DES PUBLICS

L'allocation Interstitielle CIVIS

Cette allocation est directement versée aux jeunes bénéficiaires du CIVIS, âgés de 18 à 25 ans. Elle s'adresse à toute personne justifiant d'une démarche d'insertion professionnelle réelle et ne disposant pas, entre deux étapes, de ressource (rémunération de stage, allocation...). Celle-ci est mobilisée par le conseiller référent du jeune sous réserve, du respect des engagements souscrits dans le cadre de l'accompagnement.

Montant de l'enveloppe au titre de l'année 2016 : 29 219 €

Montant de l'enveloppe consommée : 24 030 €

Nombre de bénéficiaires : 589

Allocation moyenne par bénéficiaire : 41 €

Les aides de la Caisse d'Allocations Familiales

La CAF est un partenaire associé au comité d'examen des aides individuelles FAJ. A ce titre, elle intervient dans la prise en charge des dépenses relatives aux coûts liés à la formation, aux frais d'hébergement, aux achats de tenues et des matériels professionnels.

Montant total de l'aide attribuée : 570 €
Nombre des bénéficiaires : 4

La CAF intervient aussi dans la prise en charge des frais connexes à la formation pour les jeunes mineurs qui ne sont pas éligibles au FAJ

Montant de l'enveloppe mobilisée : 199 €
Nombre de dossier étudié : 1

Convention Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel (de La Flèche) s'est engagée auprès de la Mission Locale et de la Communauté de Communes au titre du financement du permis citoyen. La caisse locale conventionne sur une durée de 3 ans le financement de 5 Permis Citoyens par an.

Montant de l'enveloppe : 2000 €/code de la route pour 10 bénéficiaires.

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est un dispositif de dernier recours, financé par le Conseil départemental destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés de 18 à 25 ans. Il vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et le cas échéant, à leur apporter des secours temporaires pour faire face à des besoins urgents.

Le fonds octroie essentiellement des aides financières individuelles versées le plus souvent à titre subsidiaire lorsque les autres dispositifs existants ne peuvent être mobilisés. Il accorde aussi, pour des achats alimentaires, des tickets services. La Mission Locale assure la gestion financière et comptable du fonds d'aide aux jeunes pour le compte du Conseil départemental.

Le comité d'examen des aides individuelles se réunit une fois par mois pour instruire les demandes d'aides individuelles.

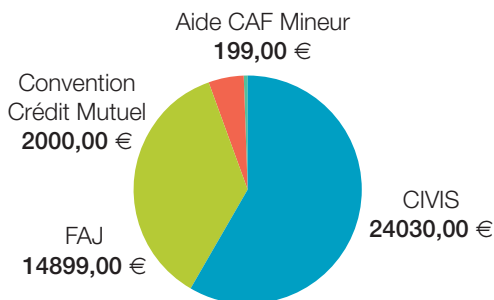
Montant de l'enveloppe mobilisée : 14 898.91 €

Nombre de dossiers étudiés : 183 dont 129 nouveaux dossiers

Nombre de bénéficiaires : 166

Aide moyenne par bénéficiaire : 90 €

Détails des aides financières mobilisées



Total des aides financières mobilisées sur le territoire : **41 128 €**

Cette aide a été **divisée par 2** sur l'année civile car elle dépend principalement du financement relatif aux dispositifs d'accompagnement renforcés. Pour autant, le nombre de jeunes bénéficiaires du Fonds d'Aide aux Jeunes a **augmenté de 3%** sur un an. Il convient d'ajouter **284 jeunes** bénéficiaires du dispositif Garantie Jeunes et qui perçoivent une allocation mensuelle lors de leurs accompagnements limités à 12 mois.

Sur l'année civile ce sont **1050 jeunes** qui ont pu bénéficier d'une aide ou d'un soutien financier dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Les aides du Conseil Régional viennent en complément de cette présentation et s'appuient sur 4 dispositifs spécifiques :

- Aides à la mobilité
- Pass Complémentaire Santé / Pass Prévention / Pass Contraception
- Pass Logement/ Pass 1ère installation
- Pass Culture et Sport

Ces aides initiées par le Conseil Régional Pays de la Loire bénéficient à un public élargi (15-30 ans)

LES AXES DE PROGRES 2017

La garantie jeunes

Ce dispositif concerne les 18-25 ans en situation de précarité, sans emploi et sans formation. Il propose un accompagnement renforcé vers l'emploi, avec une allocation-mensuelle d'un montant maximum équivalent au revenu de solidarité active (RSA). Pour information, depuis le 01 Janvier 2017, ce dispositif est généralisé à tout public de 16 à 25 ans.

Dispositif Accroche-Toi

Ce dispositif vise tout élève ayant échoué à l'examen du baccalauréat, du Brevet de Technicien Supérieur, ou du certificat d'aptitude professionnelle. Il se voit offrir à la rentrée scolaire le droit à une nouvelle inscription au sein de l'établissement dont il est issu.

quandjepasselebac.education.fr/jemaccroche

Conseil en Evolution Professionnel (CEP)

Le Conseil en Evolution Professionnel est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et s'il y a lieu établir un projet d'Evolution Professionnelle (Reconversion, reprise ou création d'activité...). Ce conseil est réalisé par un ensemble de cinq opérateurs définis au niveau national.

Le réseau national des Missions Locales étant habilité à proposer ce service. Les équipes professionnelles feront dans le courant du premier semestre 2017 l'objet d'une formation spécifique.

Déploiement d'une nouvelle offre Régionale de formation des demandeurs d'emploi.

Cette offre est initiée à partir d'une nouvelle architecture ayant pour objet de répondre aux besoins en compétences des acteurs économiques ligériens en vue de favoriser l'accès à l'emploi de tous les publics relevant de la compétence régionale Pays de la Loire.

Trois offres complémentaires qui regroupent les actions « Prépa », « VISA », « ACCES », des partenariats régionaux visant à intégrer l'offre de formation pour simplifier sa lisibilité en vue de la rendre plus efficiente. (Pôle Emploi, AGEFIPH, FSE, FPSPP, OPCA...)

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et L'Autonomie (PACEA)

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et L'Autonomie est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes, unique et adaptable aux besoins du jeune. Créer par l'article 46 de la loi n°2010-1080 du 08 Août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels qui renove le droit à l'accompagnement des jeunes. Ce nouveau cadre est à l'initiative exclusive des Missions Locales et répond à un objet de lisibilité et de simplification des logiques d'accompagnement activé en fonction de

la volonté du bénéficiaire.

Décloisonner les dispositifs d'accompagnement.

Créer un droit universel à la Garantie Jeunes pour les jeunes NEET qui devient une modalité intensive du PACEA

Proposer une solution d'insertion dans l'emploi ou d'accompagnement dans un délai de 4 mois aux jeunes NEET (recommandation du Conseil Européen).

Inscrire le droit à l'accompagnement dans une perspective plus large que l'emploi et la vie professionnelle en introduisant la **logique d'autonomie sur le marché du travail.**

Public du PACEA :

- Tous les jeunes de 16-25 ans prêts à s'engager peuvent en bénéficier
 - Pour les jeunes actuellement en CIVIS : pas de basculement automatique en PACEA. Selon les besoins du jeune : soit poursuite du CIVIS, soit entrée en PACEA.
- Deux étapes clés basées sur un diagnostic approfondi et une contractualisation.

Plate-Forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

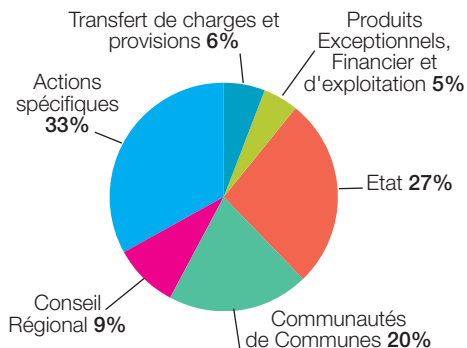
Les partenaires sociaux ont décidé de la reconduite en 2015 du programme d'accompagnement des jeunes décrocheurs de formation initiale éloignés de l'emploi. La Mission Locale continuera à s'impliquer dans ce dispositif en lien avec les autres partenaires locaux de la formation initiale publique ou privée, de l'orientation et de l'insertion de jeunes, dans la recherche des solutions appropriées aux problématiques de ces publics.

L'illettrisme

La structure a pour missions d'accroître l'efficacité du repérage lié à l'acquisition des savoirs de base. Pour information, 10% de la population Sarthoise relève de l'acquisition de ces savoirs et l'année 2016 renforce les convergences nationales sur la définition d'un plan d'action prioritaire.

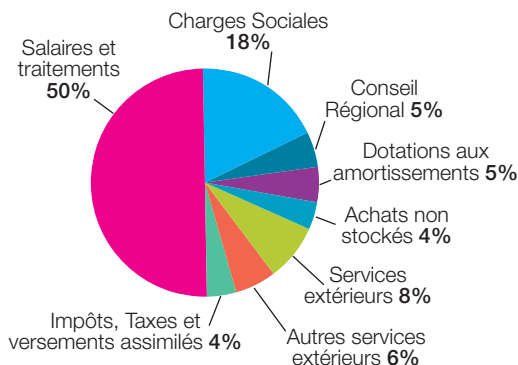
ANNEXES FINANCIERES 2016

Produits d'exploitations 2016



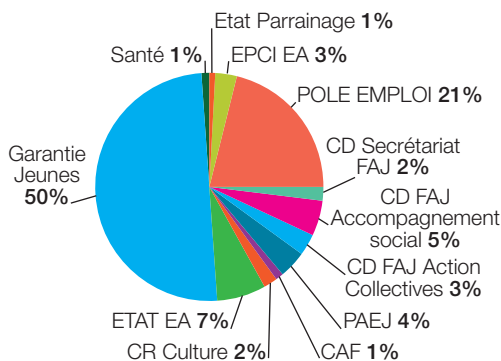
Compte de produits : 1 344 734 €

Charges d'exploitations 2016



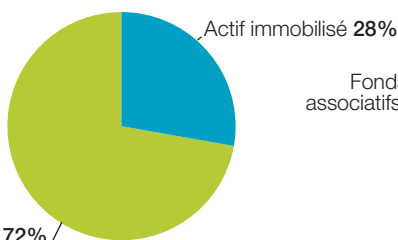
Compte de charges: 1 319 447 €

Détails des actions spécifiques 2016

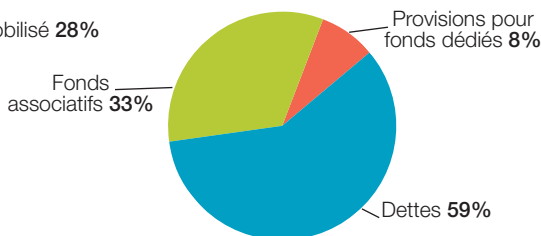


Montant Global des actions spécifiques : 442 723 €

Actif 2016



Passif 2016



REVUE DE PRESSE

► Emploi. Avec Garantie jeunes, ils découvrent le milieu de l'entreprise



Le groupe de 14 jeunes, mardi, lors de sa première journée.

Mis en place par le gouvernement, le dispositif Garantie jeunes continue de se déployer dans le sud Sarthe, via la Mission locale. Deux cohortes de jeunes étaient déjà entrées dans ce dispositif en fin d'année dernière sur le site de La Flèche. Une troisième a débuté mardi dernier. Un groupe de 14 jeunes, âgés de 18 à 25 ans, « qui ont été sélectionnés, rappelle Jean-Michel Porcher, sous-préfet, venu à leur rencontre pour cette première journée. Ils doivent être motivés et avoir un projet professionnel ». L'objectif de ce dispositif : « C'est l'immersion dans l'emploi et l'autonomie pour l'emploi, poursuit Jean-Michel Porcher, sur les douze mois, ils doivent en passer quatre en

entreprise. Ces expériences professionnelles vont confirmer ou infirmer leurs projets ».

Au cours de ces douze mois, des conseillers de la Mission locale vont leur apprendre les codes de vie en entreprise, affiner leurs savoirs de base. Les jeunes bénéficient d'une allocation mensuelle de 462 €, là aussi pour gagner en autonomie, « trouver un logement, passer le permis de conduire... ». L'an dernier, 61 jeunes du sud Sarthe sont entrés dans ce dispositif. « L'objectif pour 2016 est de 210 », annonce le sous-préfet, avec un déploiement à Château-du-Loir, et vraisemblablement sur d'autres sites.

Garantie jeunes : les objectifs 2016 relevés

La 3^e promotion du dispositif garantie jeunes est au travail, depuis la semaine dernière. L'occasion de tirer un premier bilan.



210 jeunes devraient bénéficier du dispositif garantie jeunes en 2016. La première session a débuté depuis quinze jours.

La mission locale de Sablé accueille, depuis la semaine dernière, la troisième promotion de la garantie jeunes. Ce dispositif gouvernemental, lancé en janvier 2013, permet d'accompagner les 18-25 ans, sans emploi et sans formation vers l'entreprise.

Pour l'occasion, Jean-Michel Porcher, sous-préfet de La Flèche est venu rendre visite à la quinzaine de jeunes inscrite à cette première session de 2016. « Ce sont des jeunes volontaires parfois désemparés depuis longtemps, résume-t-il. Ce dispositif leur permet d'accéder à une certaine autonomie, à obtenir de l'expérience professionnelle grâce

aux semaines d'insertion dans des entreprises partenaires ».

Lors des premières sessions, ce sont soixante jeunes qui ont pu en profiter. « Ils ont cumulé 95 phases d'insertion. Il y a eu 43 situations d'emploi en CDD, intérim, contrat d'apprentissage, d'avenir ou de professionnalisation et quatre jeunes ont cumulé plus de 100 jours en entreprise », détaille Franck Constantin, directeur de la mission locale de Sablé.

Face à ces signes positifs, les partenaires se sont lancé un objectif de 210 participants au dispositif, pour 2016, sur le secteur de Sablé.

Emploi

Une action pour promouvoir l'alternance

Promouvoir les dispositifs d'alternance auprès des jeunes demandeurs d'emploi. Tel était l'objectif de la demi-journée organisée jeudi à La Flèche, par Pôle emploi, le Centre d'information et d'orientation et la Mission locale Sarthe et Loir, dans le cadre du Service public régional de l'orientation. « Nous avons une grande partie des CFA du département », précise Christophe Hoyau, responsable du service emploi à la Mission locale. Six centres de formation étaient présents à la Maison de l'économie, de la formation et de l'emploi. Plus

d'une trentaine de jeunes ont participé à cette action, la troisième du genre après Sablé-sur-Sarthe et Château-du-Loir, fin avril. Ces centres représentaient des métiers « où il y a des demandes », poursuit Christophe Hoyau. Les métiers de bouche, l'agriculture et l'agroalimentaire, le commerce, « et l'industrie où il y a une vraie difficulté. Ce n'est pas spécifique à la Sarthe, c'est national ». Les jeunes ont pu se renseigner sur les formations dispensées, ainsi que sur les débouchés en termes d'emploi dans ces différentes filières.



Ils inventent un jeu sur le patrimoine

Depuis quelques jours, 9 jeunes inscrits à la Mission locale se rendent à la rencontre des acteurs du patrimoine, dans le sud Sarthe. L'objectif : réaliser un jeu, pour valoriser leur territoire.

L'initiative

Les trombes d'eau qui sont tombées hier ne leur ont pas laissé d'autre choix que de revoir leurs plans en urgence. « On devait faire une balade en canoë dans le marais de Cré. Mais on profite de ce passage à La Flèche pour visiter le gymnase de la Monnerie », explique Mathilde Estadiou, membre du service éducatif du Pays d'art et d'histoire.

Depuis quelques jours, neuf demandeurs d'emploi, âgés de 19 à 25 ans, participent à un stage inédit, piloté par la Mission locale Sarthe et Loir. Aurèle, 21 ans, Fabien, 25 ans ou Lâana, 22 ans, se rendent à la rencontre des hommes et femmes de l'ombre, qui font vivre le patrimoine architectural et naturel, dans leur région.

« Quand on recherche un emploi, on a tendance à s'isoler et à se replier sur soi. Se retrouver ensemble aide à relativiser et à reprendre confiance, en réalisant qu'on n'est pas aussi seul qu'on croit », explique Marine Lardéou, conseillère à la Mission locale.

Un plateau et des questions

Le groupe a déjà visité la chapelle de la Fraigne et un atelier de taille de pierre à Pontvallain. Il a aussi rencontré un agent de l'Office national des forêts, à Jupilles, arpenté les jardins



Originaires du sud Sarthe, les jeunes ont fait étape hier, à La Flèche.

de Ponce-sur-le-Loir et le prioué de Vauvain, à Beaumont-sur-Dême. Il se rendra, jeudi, dans une Amap à Vaas, avant de participer à un atelier cuisine, le lendemain.

« Parmi eux, certains cherchent encore leur voie. Ce stage leur permet de découvrir des métiers qu'ils ne connaissent pas, comme viticulteur, arboriculteur, architecte. C'est aussi une parenthèse, pour se

changer les idées », ajoute Mathilde Estadiou.

Les visites ne constituent pas une fin en soi. Les jeunes planchent désormais sur la création d'un jeu de société, destiné à informer le public sur les richesses du territoire. « Ça ressemblera à un jeu de l'oie, avec un plateau et des questions », résume Fabien. Deux d'entre eux se chargeront de la partie dessin, pen-

dant que les autres plancheront sur le questionnaire.

L'occasion de boucler la boucle en beauté, d'ici la fin du stage, prévue vendredi. « En transmettant ce qu'ils ont appris, ils réalisent qu'ils peuvent aussi devenir acteurs de leur territoire et qu'ils ont un rôle à jouer pour protéger le patrimoine, à leur façon ».

Élisabeth PETIT.

Une découverte du pays enrichissante

Un groupe de jeunes gens à la recherche d'un emploi ou d'une formation suivis par la Mission locale a fait étape mardi à La Flèche, dans le cadre d'une opération baptisée « Appropriation du patrimoine par les jeunes ».

Pendant deux semaines, pilotés par le Pays Vallée du Loir, ils ont sillonné le territoire « pour comprendre que le paysage est façonné par l'homme et que celui-ci a utilisé les ressources naturelles locales, développant ainsi d'authentiques savoir-faire », explique le Pays Vallée du Loir. « Ils pourront les comparer avec les techniques et modes actuelles et s'interrogeront sur le cadre de vie de demain en vallée du Loir et sur la préservation de leur patrimoine ». On multiplie les rencontres - un arboriculteur, le directeur de l'office de tourisme, une architecte - qui leur permettent de découvrir des métiers qu'ils

ne connaissent pas vraiment », explique Mathilde Estadiou. A La Flèche, on parle architecture.

Deux semaines de découverte enrichissantes pour Anaïs et Fabien, les deux régaux de l'étape. « Notre région plus riche que je ne l'avais cru, au vu du patrimoine », réagissait le jeune homme qui a peut-être trouvé sa vocation. « On est allé voir un agent l'ONF dans la forêt de Bercé. Ça m'intéressait alors que je pensais me diriger vers le métier d'agent de sécurité ».

Jeu du patrimoine

Les jeunes ont également réalisé jeu de société. « L'idée est de porter ces 15 jours de découverte », explique Mathilde Estadiou. « Le but est de faire connaître le patrimoine », ajout Anaïs et Fabien.

Cinq emplois d'avenir à la ville

Benjamin Rachet, Stéphan Ibault, Johnny Soyer, Céline Ménager et Bérangère Creuset sont les cinq jeunes en contrat emploi d'avenir, venus renforcer les équipes des employés de la ville de Mayet.

Benjamin Rachet, Parcéen de 19 ans et Stéphan Ibault, Fléchois de 20 ans, sont polyvalents aux espaces verts. Céline Ménager, Mayétaise de 22 ans et Bérangère Creuset, Védauquaise de 26 ans, s'occupent de l'entretien des locaux, encadrement scolaire, animation le temps de la cantine et aide aux enseignantes. Et enfin, Johnny Soyer, Sauvignéen de 24 ans, est affecté à la voirie.

Jean-Paul Beaudouin maire de Mayet, précise : « C'est une façon aussi

de gérer les contraintes financières qui sont aujourd'hui supportées par les collectivités comme la nôtre. Cela permet un rajeunissement des équipes dans un cadre qui est bordé et qui est rassurant pour l'employeur. Pour les jeunes, c'est une opportunité qui leur est offerte d'entrer dans la vie active ». Les premiers contrats à Mayet ont été signés en 2013. Quel est le bilan ? « Ici, on a tous les cas de figure. Des jeunes ont été titularisés par la collectivité, on en a qui ont mis un terme à leur contrat car ils ont trouvé autre chose et aussi une jeune qui est arrivée au bout de son contrat, sans trouver autre chose ». Les six mois suivant le terme de l'emploi d'avenir, la Mission locale Sarthe et Loir continue à accompagner les jeunes dans leurs démarches.



Cinq jeunes (au premier plan) ont été recrutés par la ville de Mayet.



UNE ACTION AU CŒUR D'UN RESEAU DE PARTENAIRES :

Afin d'assumer ses missions d'accompagnement des publics 16-25 ans tant dans leur dynamique sociale que professionnelle, la Mission Locale Sarthe et Loir agit en partenariat avec une pluralité d'acteurs intervenants sur les thématiques liées à l'orientation et la réorientation professionnelle, à l'emploi, à la formation ainsi qu'à l'ensemble des réponses initiées dans le champ du social (accès aux soins, à la citoyenneté, à la mobilité géographique qu'intellectuelle, au logement, aux loisirs et aux sports,...)

Des partenaires privilégiés :

→ **Pôle Emploi** qui délègue à la Mission Locale l'accompagnement des jeunes bénéficiant du Projet Personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) pour lesquels il est nécessaire de travailler sur une approche globale en vue de lever les multiples freins d'accès à une insertion professionnelle.

→ **Les Communautés de Communes** qui contribuent au repérage des publics ainsi qu'à l'orientation de ceux-ci vers la Mission Locale. Elles constituent une source de financement conséquente non négligeable, au titre du territoire, ainsi que dans le cadre des réponses initiées en direction des publics de moins de 25 ans. Nous soulignons une implication conséquente de ces collectivités par la mise à disposition de locaux qui se concrétisent sur notre territoire par une proximité de 13 lieux d'accueils et de 19 permanences décentralisées.

→ **Les Services de l'Etat** au regard des programmes nationaux à destination du public 16-25 ans (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale, Accord National Interprofessionnel). L'accès à l'emploi par l'intermédiaire des Contrats Aidés qui se déclinent de manière suivante : le Contrat d'Initiative Emploi à destination du secteur marchand, le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi à destination du secteur non marchand ainsi que les Emplois d'Avenir.

→ **L'Education Nationale** par l'intermédiaire des Centres d'Information et d'Orientation qui nous permet d'apporter sur le territoire, une réponse multiple en direction des publics décrocheurs, qui nous permet avec l'ensemble des partenaires de trouver, au cas par cas, une réponse adaptée à l'attente des publics et des familles.

→ **La Région Pays de La Loire** qui finance les réponses initiées dans le cadre du volet formation et dont le réseau des Missions Locales est l'un des principaux prescripteurs. De plus, la Mission Locale intervient dans le cadre de la promotion de l'alternance, par l'intermédiaire des Contrats d'Apprentissage et de Contrats de Professionnalisation.

→ **Le Département** pour lequel nous assurons un service délégué à l'Accompagnement Social ainsi qu'un soutien conséquent au Secrétariat de la Commission d'Attribution du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ). Il est important de souligner la participation de celui-ci dans le financement de multiples actions à caractère sociale ayant pour objet de faciliter l'insertion des publics accompagnés dans la vie active.

→ **La Caisse d'Allocations Familiales** qui cofinance avec l'Etat et le Département le Fonds d'Aide aux Jeunes et apporte une réponse adaptée sur l'accès au logement autonome des publics ainsi qu'une aide financière pour l'insertion professionnelle des jeunes mineurs.

→ **ERDF/ENEDIS** : Aide au financement de la mobilité / Découverte métiers / Offres d'emplois / Parrainage.

→ **Crédit mutuel** : Pour leur soutien financier lié à la structuration de l'offre de service, la mise en œuvre de la nouvelle organisation et leur engagement au titre de la mobilité.

Les Partenaires et acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion

avec qui travaille la Mission Locale :

- Associations Intermédiaires
- Chantiers d'Insertion
- Agences Intérim
- Acteurs du monde économique
- Représentants des Clubs d'Entreprises
- Ainsi que le réseau caritatifs nous permettant au quotidien de formuler des réponses adaptées à la prégnance des situations sociales.